

CULTURE



Les amoureux fous de la danse

Depuis le début des années 80, Anick Bissonnette et Louis Robitaille forment le couple modèle du ballet classique. Mathieu Albert les a rencontrés. **Page B-1**



La jeunesse de Boris Vian

Il y a déjà longtemps qu'il est disparu le poète Boris Vian, l'ingénieur, le trompettiste, le romancier, le maître du canular, le chanteur et l'Oulipien, mais sa jeunesse survit. Voilà qu'on republie en poche ses romans, ses nouvelles. Serge Truffaut nous parle de ce « mécano de l'Oulipo ». **Page B-9**

L'Algérie bascule vers l'islamisme

Le Front islamique du salut remporte une écrasante victoire au premier tour

Élisabeth Levy

collaboration spéciale

ALGER — On les avait chassés par la force, les voilà de retour par la grâce des urnes. Le calme qui régnait hier matin dans la capitale ne saurait faire illusion. L'Algérie s'est réveillée avec un visage nouveau. Les islamistes algériens ont en effet remporté une écrasante victoire au premier tour des élections législatives de jeudi.

Larbi Belkheir, ministre de l'Intérieur, semblait au bord de la dépression hier matin en annonçant les premiers résultats, notamment un taux d'abstention de 40%. Le Front islamique du salut a conquis dès le premier tour 167 circonscriptions sur 430. Sauf dérapage — contrôlé — du processus, il détiendra la majorité absolue dans la prochaine assemblée.

Les résultats de ce premier scrutin législatif pluraliste depuis l'indépendance de 1962 sont connus officiellement pour 386 des 430 sièges à pourvoir.

Il y a ballottage dans 180 circonscriptions mais dans les 206 où le premier tour a désigné un vainqueur, le FIS obtient 167 députés (38,8%), le Front des forces socialistes (FFS) 20 sièges et le Front de libération nationale (FLN, au pouvoir) 16, a déclaré le ministre de l'Intérieur. Le FIS a déclaré qu'il avait gagné 189 sièges. Le second tour aura lieu le 16 janvier.

Le scrutin a remis les pendules à l'heure. « On saura qui représente quoi », se réjouissait dès jeudi le Dr Saïd Sadi, chef de file du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Maintenant, on sait. Le mythe des petits partis, sympathiques vitrines du pluralisme naissant, a vécu. Ceux que l'on prenait pour des poids lourds, les Ben Bella, Sadi, Boukrouh, se sont couverts de ridicule. « Ils étaient marginaux, et ils ne le savaient pas », remarque avec une fausse commisération, Cherif Bel-

Voir page A-4 : L'Algérie



PHOTO AP

Les premières élections libres depuis 30 ans en Algérie, auxquelles ont participé ces deux femmes voilées, laissent croire à l'avènement prochain au pouvoir des intégristes musulmans.

L'Ukraine et la Russie en désaccord

Les Ukrainiens s'opposent aux réformes économiques de Boris Eltsine

d'après Reuter et AFP

MOSCOU — L'Ukraine et la Russie ont rapproché hier leurs positions sur le contrôle des armes nucléaires et d'autres problèmes militaires lors d'entretiens de haut niveau, a-t-on rapporté de source ukrainienne autorisée. Toutefois, des tensions subsistent entre les deux républiques sur les questions économiques.

« Les principales questions sont réglées », a dit aux journalistes le président ukrainien Leonide Kravtchouk après une entrevue à Kiev avec le maréchal Evgueni Chapochnikov, ex-ministre soviétique de la Défense devenu commandant militaire par intérim de la Communauté des États indépendants (CEI).

« Toutes les parties sont satisfaites des discussions », a ajouté Vladimir Chliapochnikov, porte-parole du pré-

sident Kravtchouk.

Ces entretiens, entamés jeudi, visaient à surmonter d'importantes divergences de vues avant le sommet des onze républiques de la CEI prévu lundi à Minsk (Biélorussie). Le ministre ukrainien de la Défense, Konstantin Morozov, était présent aux discussions. La veille, il avait rencontré à Moscou ses homologues des dix autres républiques de la Communauté.

L'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a remis mercredi le dispositif de contrôle des 30 000 armes nucléaires de l'Union au président russe Boris Eltsine.

Les quatre anciennes républiques nucléaires de l'URSS (Russie, Ukraine, Biélorussie et Kazakhstan) sont convenues de confier à Boris Eltsine la responsabilité de l'emploi

de ces armes, mais en consultation avec leurs dirigeants.

L'Ukraine, la république la plus puissante de la CEI après la Fédération russe, revendique un droit de veto plus concret.

L'agence Interfax rapporte que la Russie et l'Ukraine s'étaient querelées mercredi sur le point de savoir à qui reviendrait le contrôle de la flotte de la mer Noire. Le vice-ministre ukrainien de la Défense, Ivan Bijan, a assuré hier que l'Ukraine ne réclamait pas le commandement des navires de cette flotte dotés de missiles nucléaires.

Le sommet de Minsk traitera aussi de désaccords entre la Russie et l'Ukraine sur les réformes économiques, censées faire l'objet d'une coordination entre États membres aux termes de l'accord de la CEI.

Les dirigeants ukrainiens ont publiquement critiqué le projet de Boris Eltsine de libérer les prix à partir du 2 janvier en Russie.

Mardi, l'Ukraine avait proposé que cette initiative, qui devait déjà intervenir le 16 décembre, soit encore différée de deux semaines afin de permettre aux autres républiques de se préparer au choc. Mais la Russie s'y est refusée.

Les leaders ukrainiens projettent de mettre en circulation une monnaie provisoire parallèle au rouble et menacent de prendre d'autres mesures.

Les derniers soldats soviétiques qui s'efforçaient depuis 1988 de maintenir la paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, qu'oppose le différend territorial du Haut-Karabakh, se re-

Voir page A-4 : L'Ukraine

Quebecor achète la participation de Maxwell dans ses imprimeries

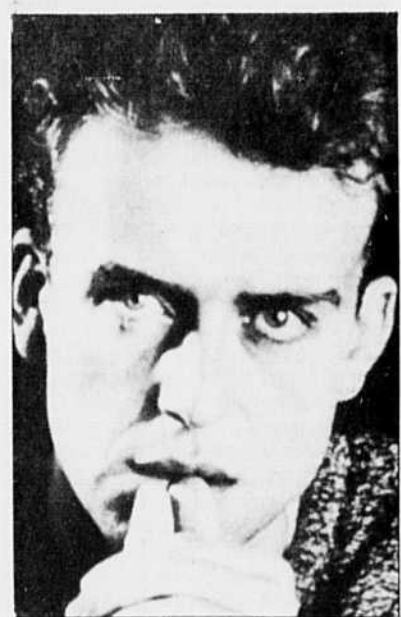
LE GROUPE Quebecor inc. a annoncé hier à Montréal l'achat de la participation détenue par Investissements M.G.N. (Canada) inc., filiale de Mirror Group Newspapers, dans Imprimeries Quebecor inc.

La transaction, conclue au prix de 110 millions\$, fait passer la participation de Quebecor inc. dans Imprimeries Quebecor inc. de 74,2% à 100%.

« Par ce geste, Quebecor inc. réitère son engagement envers la filiale et son secteur de l'imprimerie et élimine l'incertitude créée par les événements récents entourant les sociétés appartenant à la famille Maxwell », a déclaré dans un communiqué M. François R. Roy, vice-président, finances et trésorier.

Sur une base diluée, l'actionnariat de Imprimeries Quebecor inc., après cette transaction, est de 77,72% alors que celui de la Caisse de dépôt et placement du Québec est de 22,28%.

La Caisse détient en effet une détention convertible s'élevant à 134,7 millions \$ qui, si convertie, lui donnera une participation de 22,28% dans les capitalisations de Imprimeries Quebecor inc.



Hervé Guibert meurt à 36 ans

PARIS (AFP) — « C'est quand j'écris que je suis le plus vivant. Les mots sont beaux, les mots sont justes, les mots sont victorieux », Hervé Guibert, mort à 36 ans hier des suites du SIDA, commentait ainsi la passion d'écrire qui le portait et lui avait permis de rencontrer un public et le succès.

Avec *Le Protocole compassionnel*, paru au printemps dernier chez Gallimard, Hervé Guibert donnait des nouvelles d'une maladie qu'il avait révélée un an plus tôt dans *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*. Cri ou provocation, ce livre émouvant, haletant, sordide parfois, racontait « cet état de faiblesse et d'abandon ».

Voir page A-4 : Hervé Guibert

En 1991, le NPD a pris ses distances du Québec

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

LE MOIS DERNIER, la crise de hargne contre le Québec du NPD, provoquée par la perspective de 160 millions \$ pour le développement industriel dans la province, lui a fait perdre, révèlent les sondages, la moitié de ses appuis en sol québécois. Mais seul Phil Edmonston a dû constater de près les dégâts dans son comté de Chambly. Qu'a-t-on vraiment pensé à Windsor, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique ? S'est-on surtout demandé au sein du NPD fédéral.

Une question qui en dit long sur l'état d'esprit actuel du NPD, le parti établi qui pèse le moins lourd dans la balance fédérale actuelle mais qui est devenu l'an dernier le plus pesant

dans l'équation provinciale hors-Québec.

Car en 1991, les anciens défauts du NPD, à savoir un chef qui n'est pas du Québec et son absence de racines dans la province, sont devenus sa première ligne de défense contre le *Reform Party*, la grande menace qui assombrit l'horizon des trois grands partis à l'ouest du Québec.

En même temps, le parti fédéral a dû payer la rançon du succès à l'échelle provinciale. La fin de la lune de miel de Bob Rae avec les électeurs de l'Ontario a entraîné à sa suite la cote de popularité du parti d'Audrey McLaughlin délogé de la première place dans les sondages pancanadiens. L'an prochain, les politiques fiscales plus conservatrices des Harcourt en Colombie-Britannique et Romanow en Saskatchewan

menacent d'aller à contre-courant des tendances de l'aile fédérale.

A l'ombrage de ses percées provinciales, le NPD fédéral a ainsi passé l'année tiraillé. Entre ses devoirs de parti fédéraliste et ses envies d'une carte canadienne amputée d'un Québec encombrant pour ses propres ambitions d'abord. Entre ses rêves de parti d'opposition fédéral et la réalité du pouvoir provincial à portée de la main ensuite.

Tout au long de l'an dernier, la formation d'Audrey McLaughlin a projeté l'image officielle d'un parti voué à l'unité du Canada, avec ténors à l'appui, à commencer par la leader fédérale elle-même et le premier ministre ontarien Bob Rae. Mais elle boucle 1991, plus distante que depuis longtemps à l'égard du Québec.

Pour l'heure en effet, deux de ses

Voir page A-4 : Le NPD



Audrey McLaughlin

LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE AU BORÉAL

Désincarnations
 EMMANUEL AQUIN
 208 pages, 18,95 \$

Les Choses d'un jour
 GILLES ARCHAMBAULT
 156 pages, 17,95 \$

Les Soupers de fête
 JEAN BARBE
 162 pages, 17,95 \$

L'Accident du rang Saint-Roch
 JEAN-MARIE POUPART
 96 pages, 14,95 \$



Malgré quelques divergences commerciales les relations canado-américaines vont bien

Marie Tison

de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Des victoires importantes pour le Canada, dans le domaine du porc et de l'amiante, ont marqué les relations commerciales canado-américaines en 1991.

Par contre, un vieux litige commercial, le bois d'oeuvre, a refait surface, et un nouveau, le magnésium, a émergé.

En outre, Hydro-Québec a dû faire face à une opposition grandissante aux États-Unis à ses projets de développement hydroélectrique de la Baie James.

En 1991 également, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont entrepris des négociations pour créer une zone de libre-échange nord-américaine.

Aucune mésentente majeure n'a cependant marqué le domaine politique.

Les producteurs canadiens de porc ont célébré en 1991 une victoire dans une dispute qui avait pris naissance en janvier 1989.

Le Conseil national des producteurs de porcs des États-Unis avait alors déposé une plainte à l'encontre des producteurs canadiens, alléguant que les exportations canadiennes de porc frais, gelé et surgelé bénéficiaient de subventions déloyales.

La Commission américaine du commerce international a déterminé en août 1989 que les exportations canadiennes causaient effectivement des préjudices aux producteurs américains, justifiant l'imposition de droits compensatoires.

Les gouvernements canadien et québécois ont demandé au tribunal conjoint prévu dans l'Accord de libre-échange de réviser cette décision. Le 22 janvier 1991, le tribunal a donné raison aux Canadiens.

Les États-Unis ont cependant ré-

pliqué en demandant la création d'une commission extraordinaire pour revoir cette affaire. Ce type de commission, également prévu à l'Accord de libre-échange, ne peut être établi que lors de circonstances exceptionnelles.

Après avoir étudié la question, la commission a statué le 14 juin 1991 qu'aucune circonstances exceptionnelle ne justifiait son intervention, ce qui a mis un point final à la dispute.

À la fin de 1991, ce sont les producteurs d'amiante du Québec qui ont remporté une victoire contre l'Agence américaine de protection environnementale (EPA).

En 1989, l'agence avait annoncé un bannissement des produits de l'amiante aux États-Unis.

Des producteurs et manufacturiers américains d'amiante, appuyés par l'industrie canadienne et les gouvernements du Canada et du Québec, ont entrepris de contester cette décision devant la Cour d'appel du cinquième district de la Nouvelle-Orléans.

Les audiences ont eu lieu au début de février 1991. Dans un jugement rendu le 21 octobre, le tribunal a renversé la décision de l'agence, expliquant que la preuve présentée ne justifiait pas un bannissement complet.

L'agence est toujours déterminée à bannir l'amiante, mais à la fin de l'année, elle réfléchissait toujours sur la meilleure marche à suivre.

Un vieux dossier commercial a refait surface en 1991. La question du bois d'oeuvre avait fait l'objet d'une dispute au début des années 80, alors que les Américains accusaient le Canada de subventionner son bois d'oeuvre.

La question avait été réglée en 1986 avec l'entrée en vigueur d'une entente, qui obligeait le Canada à imposer une taxe de 15 pour cent sur les

exportations de bois canadien.

Le gouvernement canadien a mis fin à cette entente le 4 octobre 1991.

L'administration américaine a immédiatement réagi en initiant une enquête sur les subventions que recevrait l'industrie canadienne et en imposant des droits compensatoires.

L'enquête ne se terminera qu'au mois de mai prochain.

En attendant, le Canada a déposé une plainte au GATT (Entente générale sur les tarifs douaniers et le commerce) pour contester les droits compensatoires imposés par les Américains.

Un tout nouveau dossier a émergé en 1991, celui du magnésium. Le tout a commencé lorsque Norsk Hydro, établie à Bécancour, a révélé à la fin d'avril 1991 la teneur du contrat secret qu'elle avait signé avec Hydro-Québec.

En septembre, une firme américaine de magnésium a déposé une plainte contre Norsk Hydro au département américain du Commerce, affirmant que les tarifs d'électricité consentis par Hydro-Québec constituaient une pratique commerciale déloyale.

Dans une décision préliminaire rendue le 2 décembre dernier, le département du Commerce a donné raison à la firme américaine et a imposé des droits compensatoires de 33 pour cent sur les exportations canadiennes de magnésium. Une décision finale ne sera rendue qu'en 1992.

Par ailleurs, un mouvement d'opposition au développement hydroélectrique de la Baie James a pris de plus en plus d'importance en 1991 aux États-Unis.

Les opposants s'en sont pris aux contrats d'exportation d'électricité signés avec le Vermont et l'État de New York.

Le contrat new-yorkais, d'une valeur de 13 milliards \$, devait être confirmé au plus tard le 30 novembre

1991. Ce délai a été reporté d'un an, ce qui permettra à l'État de New York de réétudier ses besoins et de considérer les impacts environnementaux du projet de Grande-Baleine.

Au Vermont, la société québécoise et les entreprises de services publics impliquées, Vermont Joint Owners, ont confirmé le contrat en août dernier, mais les Cris et une coalition d'environnementalistes ont entrepris des procédures judiciaires pour ordonner la révision du contrat. À la fin de 1991, cette question était encore devant les tribunaux.

En outre, au cours d'un référendum tenu le 8 octobre 1991, les citoyens d'une des municipalités impliquées, Burlington, ont demandé à leur ville de se retirer du contrat.

C'est en 1991 également, le 5 février, que le Canada, les États-Unis et le Mexique ont entamé des négociations en vue de conclure un accord de libre-échange nord-américain.

Les négociations se sont poursuivies toute l'année, mais à l'approche des élections présidentielles américaines de novembre 1992, l'administration américaine se montre moins pressée de conclure un accord à toute vapeur.

L'année 1991 n'a apporté aucune dissension majeure entre les deux pays au niveau politique. Le Canada s'est lancé dans la guerre du Golfe dès son déclenchement par les États-Unis, à la mi-janvier.

Devant le débat constitutionnel qui a fait rage toute l'année au Canada, l'administration américaine a poursuivi sa politique de non-ingérence.

Au cours d'une visite à Ottawa au mois de mars, le président américain George Bush s'est limité à dire que les États-Unis préféreraient faire affaire avec un Canada uni.

L'OPEQ devient moins nécessaire s'il ne peut s'autofinancer

Louis-Gilles Francoeur

LE PROJET du Trésor québécois de tarifier en 1992 les actes administratifs de plusieurs ministères et institutions publiques provinciales a fait disparaître un des principaux motifs retenus à la haute direction du ministère de l'Environnement pour transférer une partie de ses responsabilités au nouvel Office de protection de l'environnement du Québec (OPEQ).

C'est ce qu'a confirmé une source digne de foi au sein du ministère, selon laquelle la création de l'OPEQ était à l'origine « un plan destiné à permettre l'autofinancement d'une partie importante des activités du ministère ».

On se rappellera que le gouvernement libéral avait promis, lors des élections de 1989, de hausser de 50 millions \$ dès l'année suivante le budget d'opérations du ministère de l'Environnement, qui se situait alors aux alentours de 110 millions \$. La promesse électorale devait finalement se réduire à un maigre 15 millions \$ cette année-là.

La création éventuelle de l'OPEQ, un organisme décrit dans le projet de loi 412 déposé récemment à l'Assemblée nationale, devait dans l'esprit de ses concepteurs soustraire au fonds consolidé de la province les redevances des pollueurs, instituées par les derniers amendements à la Loi de l'Environnement, ainsi que les tarifs administratifs destinés à autofinancer l'examen des projets à incidences environnementales.

De cette façon, croyait-on, l'OPEQ arriverait à « s'autofinancer d'ici 5 ans », quitte à ce que le Trésor lui avance certaines sommes (200 millions \$ sur cinq ans) au départ ou à ce qu'elle emprunte cet argent sur le marché.

Ce « désengagement financier » du gouvernement en matière d'environnement n'est pas surprenant de la part d'un ministre de l'Environnement, qui faisait de la déréglementation et du dégraissage des budgets le thème de sa campagne au leadership libéral en 1983.

Ce désengagement du gouvernement en environnement est d'ailleurs confirmé et analysé comme tel dans une « Note » produite le 29 novembre dernier par le Secrétariat à l'aménagement, au Développement régional et à l'environnement à l'intention du puissant Comité ministériel permanent de l'aménagement, du développement régional et de l'environnement (COMPADRE).

Ce rapport, dont Le Soleil divulguait récemment l'essentiel, conclut son analyse du projet Paradis en disant que « Si le financement extra-budgétaire était finalement exclu, il apparaîtrait moins attrayant de créer l'organisme (OPEQ) ». Or, le principe de cet autofinancement a bel et bien été écarté par le gouvernement et les redevances tout comme les tarifs administratifs éventuellement imposés par l'OPEQ à ses « clients » vont aboutir au Fonds consolidé de la province.

Les auteurs de cette « Note » au COMPADRE sont en réalité les contrôleurs de l'activité gouvernementale au sein du ministère redevable directement au Premier ministre, soit le Conseil exécutif.

À leur avis, l'attrait du futur OPEQ serait donc pratiquement nul car ils estiment d'autre part « qu'il n'est pas démontré que la partition du ministère de l'Environnement du Québec (Menviq) constitue en soi la meilleure solution pour garantir l'application des lois ».

Or, le « motif principal » invoqué publiquement par le ministre Paradis pour créer l'OPEQ est justement la possibilité d'appliquer avec plus de rigueur et d'indépendance les lois et règlements relevant actuellement de son ministère.

« Au soutien de cette réforme », indique le rapport dont LE DEVOIR a obtenu copie, on peut invoquer un

certain éparpillement de ses mandats et attributions. En ce sens, reconnaît-on, la création du nouvel office permettrait de créer un « noyau dur » pour forcer l'application des lois et règlements, reconnaît la note au COMPADRE.

« Mais, ajoutent les hauts fonctionnaires du Conseil exécutif, rien n'exclut néanmoins de regrouper les énergies et ressources à cet effet au sein même du ministère en procédant à un examen de sa structure administrative. » D'autres y arrivent-ils pour quoi pas lui?

En réalité, la division de l'Environnement, que propose son titulaire, « conduit à une séparation entre l'élaboration des politiques, relevant du MENVIQ, et leur application par l'OPEQ. » Comme il est déjà difficile de synchroniser la tête et les bras de ce ministère, on peut craindre les conséquences de le faire passer par la guillotine pour améliorer sa santé, se demandent en substance les auteurs du rapport. Ils en viennent donc à conclure qu'il « n'est pas certain qu'une telle séparation entre les concepteurs de la politique au MENVIQ et ceux qui l'exécuteraient à l'OPEQ, soit nécessaire », ce qui les amène à concure au début de décembre que le projet était « prématuré ».

Le rapport précise que « la proposition » du ministre Paradis d'autofinancer l'OPEQ aurait permis à cet organisme d'aller chercher 66 millions \$ en redevances chez les pollueurs, 5,3 millions \$ pour l'examen des projets de dépollution dans le cadre du Programme de réduction des rejets industriels (PRRI) et 4,8 millions \$ en tarifs administratifs pour l'examen des projets devant faire l'objet d'un Certificat d'autorisation.

La « Note » au COMPADRE voit deux dangers dans l'autofinancement de l'OPEQ même si l'idée respecte intégralement le principe du pollueur-payeur. Québec transférerait ainsi environ 76 millions \$ sur le dos du secteur privé sans avoir analysé l'impact d'une telle politique. Pire, indique-t-on, on pourrait inciter l'OPEQ à faire preuve de « zèle », somme toute excessif, si on lui permettait de conserver les amendes obtenues des tribunaux, un zèle que le gouvernement semble vouloir épargner aux pollueurs.

Les auteurs de cet examen critique de l'OPEQ notent avec surprise que le ministère de l'Environnement ne veut y transférer que 831 de ses 1875 employés malgré le « transfert majeur » de responsabilité qu'on y effectue.

Finalement, le rapport insiste sur le fait que la mise en place d'un « conseil d'administration » pour diriger un organisme que l'on veut en principe moins politique que l'actuel ministère « soulève des difficultés ».

La commission Charbonneau, qui avait proposé la mise en place d'une régie publique pour appliquer plus rigoureusement la Loi de l'environnement, confiait en réalité à un organisme quasi-judiciaire le contrôle des budgets, des priorités et des programmes. L'OPEQ de M. Paradis, note le rapport, accroît au contraire, le poids des forces politiques dans la gestion de l'environnement parce que les membres du « conseil d'administration » du futur office seront « des représentants des milieux d'affaires, syndical, environnemental: il est difficile de voir comment peut être réconcilié leur rôle comme porte-parole des groupes de pression et celui d'administrateur responsable de l'application des lois environnementales. »

Le projet de loi règle en partie le problème en enlevant au Conseil d'administration de l'OPEQ l'émission des permis, autorisations, ordonnances, etc. pour les confier au futur président. Par contre, les priorités budgétaires, l'allocation des ressources et l'opportunité des programmes d'intervention passeront ainsi sous la coupe de ce conseil plus politique, par définition, qu'une équipe de hauts fonctionnaires...

Écrasement «miraculeux» en Suède

GOTTRORA, Suède (AP) — « C'est un miracle que tout se soit passé aussi bien ! » Le premier ministre suédois Carl Bildt a trouvé les mots justes après l'accident d'avion survenu hier matin au nord de Stockholm: sur les 129 personnes qui se trouvaient à bord aucune n'a été tuée.

On déplorait cependant 42 blessés et une demi-douzaine d'entre eux étaient dans un état grave, atteints notamment à la tête, selon les autorités.

Trois minutes après le décollage, alors qu'il volait à une altitude de 600m, le McDonnell Douglas MD-80 de la compagnie SAS — mis en service voilà seulement huit mois — a connu une panne de ses deux moteurs et s'est écrasé dans un champ couvert de neige à 8h48, à 15km au nord de l'aéroport international d'Arlanda. L'appareil, qui transportait 123 passagers et six membres d'équipage, se rendait à Varsovie via Coppenhague.

L'avion, similaire à un DC-9, a glissé sur 100m et s'est disloqué en trois morceaux avant de s'immobiliser. L'aile droite s'est détachée et a terminé sa course dans la forêt de la localité de Gottrora. L'avant s'est incliné de 30 à 40 degrés. L'emplacement du moteur droit n'était plus qu'un gros trou noir béant mais il n'a pas pris feu.

« Le capitaine a fait un fantastique travail en réussissant apparemment à conduire son appareil jusqu'à un terrain raisonnablement bon pour un atterrissage d'urgence, situé en plus à côté d'une route », estimait John Tulin, chef des opérations de vol de la SAS à Stockholm.

Le pilote, le Danois Stefan Rasmussen, 44 ans, a en effet guidé son avion à travers les nuages jusqu'à ce champ enneigé après avoir signalé la panne de ses deux moteurs. Ancien de l'armée de l'air danoise, il pilote depuis 14 ans des avions de la SAS (compagnie suédoise, danoise et norvégienne).

Alors que les causes de l'accident n'avaient pas encore été déterminées, M. Tulin relevait qu'il était très inhabituel que les deux moteurs cessent de fonctionner en même temps et notait que « cela ne s'est produit dans le passé qu'à deux reprises, aux États-Unis ». Il ne pensait pas non plus que l'accident soit dû au gel, car, a-t-il expliqué, un produit anti-gel avait été passé sur les moteurs avant le décollage, provoquant d'ailleurs un retard de 18 minutes.



Aide à l'enfance - Canada
Save the Children - Canada

QUÉBEC 1992

ÉLECTION PARTIELLE

Anjou

Le 20 janvier

DU 30 DÉCEMBRE 1991 AU 4 JANVIER 1992*

C'EST LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Parce que votre nom doit être inscrit et bien inscrit

Vous devez absolument être inscrit sur la liste électorale pour exercer votre droit de vote à l'élection partielle qui se tiendra dans la circonscription d'Anjou le 20 janvier 1992.

Pour toute demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale, vous devez vous rendre au bureau de révision (bureau de dépôt) le plus près de chez vous. Pour connaître l'adresse de ces bureaux, consultez la première page de votre liste électorale ou la liste suivante. Ces bureaux sont ouverts du 30 décembre 1991 au 4 janvier 1992, de 10 h à 22 h.*

Bureaux de révision (bureaux de dépôt)

- Bureau du directeur du scrutin
7450, boulevard
Les Galeries-d'Anjou
Bureau 110
Anjou HIM IW5 ■
- Centre Roger-Rousseau
7501, avenue Rondeau
Anjou HIK 2P3 ■
- Centre d'accueil Judith Jasmin
8850, rue Bisailon
Montréal HIK 4N2 ■
- Centre Le Royer
7351, avenue Jean-Desprez
Anjou HIK 5A6 ■
- Résidence Champlain-Anjou
6020, boulevard Joseph-Renaud
Anjou HIK 3VI ■

■ Ce carré noir identifie les endroits accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

* Les bureaux de révision (bureaux de dépôt) seront fermés le 1^{er} janvier 1992.

Pour de plus amples renseignements, composez SANS FRAIS le 1 800 461-0422, de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine, sauf le 1^{er} janvier 1992.

 Le Directeur général des élections
du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

parce qu'un vote, ça compte

1991 fut une année catastrophique, selon Gérald Larose

Jean Chartier

L'ANNÉE 1991 aura été fort coûteuse pour la société québécoise aux plans économique, politique et social; ce fut notamment une année test du libre-échange et des nouvelles politiques fiscales, en particulier de la TPS, et de cette suppression de l'aide aux municipalités suscitée par la réforme Ryan, et il s'avère que toutes ces politiques économiques ont été catastrophiques pour le travailleur, l'usager des services publics, et le contribuable. Au niveau politique, « le premier ministre Bourassa est devenu le plus grand désintégré de la société québécoise ».

Tel est le bilan que dresse le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Gérald Larose, de cette année charnière qui s'achève. « Le temps est orageux. On compte maintenant 20 % de la main-d'œuvre active en dehors du circuit économique. C'est un poids collectif énorme. On est en train de devenir l'Argentine du Nord ». Il est temps de mettre fin à ces politiques dévastatrices qui donnent pour résultat « le chômage, les soupes populaires et le désespoir ». 1991 ne doit pas se répéter en 1992, lance le président de la CSN. Pour lui, il faut un nouveau leadership politique.

M. Larose ne s'oppose pas au principe du libre-échange, mais il estime que cette politique a été menée d'une manière destructrice avec toutes ces mises à pied massives, et ces fermetures d'usines sauvages au Canada, et le déplacement de la production aux États-Unis. « Tous les avantages sont allés du côté américain » sans contrepartie. D'après l'éditorialiste Alain Dubuc, le libre-échange devait être le *Jack Pot*, pour le Canada. On en est loin ». Le Libre-échange de-

vait créer 300 000 emplois. C'est ce qu'on a plutôt perdu. Et, les États-Unis ont conservé leurs quotas sur le poisson et la volaille, leurs droits sur le bois d'œuvre. La libéralisation des échanges s'est donc avérée une faillite totale.

Le président de l'organisme syndical ajoute: « L'État ne joue plus un rôle moteur dans le développement économique ». Les tenants de la privatisation ont obtenu toujours plus de responsabilités économiques et de subventions de l'État, pour voir finalement leurs empires s'écrouler. M. Larose mentionne notamment les faillites de Lavalin, Paskam, Malenfant, la fermeture des usines Le-maire à Port-Cartier, Péladieu à Matane, et cette faillite Maxwell.

La CSN dénonce aussi le désengagement de l'État de ses responsabilités sociales. À cet égard, c'est la réforme Ryan qui est de prime abord attaquée. « Le gouvernement a transféré une partie de ses responsabilités aux municipalités qui, elles en retour, s'en sont remises aux contribuables. Le même scénario est en train de se répéter avec la réforme de la santé et des services sociaux, où après qu'on ait eu abdiqué cet été devant le pouvoir médical, on songe maintenant à sabrer dans la gratuité, l'universalité et l'accessibilité des services ».

M. Ryan est ainsi devenu le nouveau défenseur du créditisme au Québec, pour M. Larose. Sa réforme est inéquitable. Cette année a aussi été celle du « cafoillissement dans le monde de l'environnement ». À cause du ministre Paradis, « le Québec passe à côté de cet enjeu de société ».

1991 a donné lieu à des signes alarmants de notre santé sociale: « Condition de pauvreté dramatique dans



Le président de la CSN, Gérald Larose.

toutes les régions, particulièrement de Montréal, recrudescence de la violence, progression du nombre de personnes itinérantes, hausse du nombre de corvées populaires pour nourrir les plus démunis, budgets spéciaux pour nourrir les enfants dans les écoles ».

Le président de la Confédération des syndicats s'en prend aussi aux termes du débat social Québec-Canada. Certains ténors ont remis en cause les frontières de 1760, celles de 1791, celles de 1846, de 1867, de 1912, et pourquoi pas celles de 1534? « Cette école est bâillonnée de la pensée politique des ténors fédéraux qui jouent avec l'armée canadienne comme autrefois les artificiers avec la dynamite. Certains intellectuels de McGill font penser aux Nazis avec leurs intellectuels organiques. Pour deux peuples qui se côtoient depuis tant de décennies et devraient être respectueux l'un de l'autre, M. Chrétien a une lourde responsabilité de ne pas être aussi clair que Bob White sur l'armée, et les rapports que les deux sociétés devraient avoir » après le choix référendaire des Québécois.

La CSN déplore aussi que le Québec ait manqué à sa tâche pour trouver une solution au problème autochtone, pour imaginer de nouveaux rapports et mettre fin à une attitude de mépris. Finalement, c'est au plan politique que son discours conduit. « Au plan national, jusqu'au 27 mars, il y a eu une démarche démocratique avec une substance intéressante ». Le consensus principal auquel en est arrivé la Commission Bélanger Campeau, ce fut de recommander la loi 150 pour la tenue d'un référendum sur l'avenir du Québec en juin ou au plus tard en octobre 1992. Après le 27 mars, il y a eu manque de leadership au niveau du premier ministre du Québec. Le discours de M. Bourassa

fut « plein de rouerie, de confusion, bref désintégré ». Au niveau canadien, depuis le 27 mars, ce fut « un vaudeville lamentable ».

Au plan constitutionnel, le peuple du Québec doit trancher la question en 1992: « C'est une clé pour le plan économique et pour le plan social. La question de la souveraineté du Québec est extrêmement importante pour qui a un projet économique et un projet social et nous allons tenir ce discours auprès de nos membres au cours de la prochaine année. La question économique va devenir le principal argument de vente de la souveraineté. Ce pays est devenu ingouvernable et coûteux. Il va ainsi plus de 5 milliards \$ par an en frictions ». La CSN va d'ailleurs lancer sous peu une campagne publique contre la fiscalité inéquitable qui s'est amplifiée en 1991.

Au plan syndical, il y a peu d'avancées en 1991, et de nombreuses mises à pied. Le président de la CSN rappelle que les 350 000 employés de l'État ont servi de « ponction financière » en prolongeant leur convention collective de six mois sans augmentation de salaire. Dans le secteur privé, la CSN a été frappée des mises à pied aux compagnies Stuart, Murray Hill, Crouse Hinds à Granby, dans les stations de radio CKVL et CKOI. Il y a aussi eu des grèves très dures comme cette grève chez Reynolds qui dure depuis 18 mois. M. Larose rappelle cependant qu'il y eut règlements positifs chez Marine Industries et aux Aciers Atlas. 1991 a vu aussi un jugement en Louisiane réhabilitant l'utilisation de amiante. M. Larose estime que la CSN est allée syndiquer 10 000 nouveaux membres en 1991. « En Amérique du Nord, le Québec est le seul endroit où le syndicalisme se renforce ».

C'est le temps de passer un sapin à la Ville

Louis-Gilles Francoeur

AMATEURS de sapins de Noël naturels, dormez la conscience environnementale en paix, quoiqu'en dise une certaine publicité culpabilisante.

Non seulement la récolte de milliers, voire de millions de sapins un peu partout dans la nature n'a-t-elle, en réalité, qu'un impact marginal dans une forêt qui en compte des milliards, mais leur récupération et leur transformation en copeaux après les Fêtes empêcheront qu'on utilise d'autres arbres à cette fin pour protéger d'autres plantes et arbres en bas-âge dans nos villes.

C'est en tout cas ce que Montréal propose à ses citoyens pour la deuxième année: le 8 janvier, en effet, les sapins seront récupérés par Montréal après avoir été débarrassés de leurs décorations et des clous qui servent parfois à les attacher. On pourra aussi rapporter soi-même son sapin à certaines cours municipales désignées à cette fin entre le 6 et le 11 janvier ou, pour les retardataires, le samedi 19 janvier. L'an dernier,

Montréal a ainsi récupéré 17 000 sapins. Elle pense produire cette année entre 100 et 200 tonnes métriques de copeaux qu'elle utilisera dans ses serres, dans les parterres et sur les voies publiques pour y conserver l'humidité requise par les jeunes plantes. Ce qui diminue aussi les achats de copeaux...

Mais qu'en est-il de cette vieille coutume du sapin de Noël sur le plan environnemental? Un certain purisme environnemental, aussi urbain que stéréotypé, présente la coupe d'un arbre naturel comme un dommage à l'environnement, voire une contribution à l'effet de serre sinon comme une attaque insidieuse à l'économie forestière. Et, du même souffle, on suggère l'achat d'un sapin artificiel, fait de métal et de plastique.

« Je pense que l'impact global de la récolte de sapins en forêt est bien inférieur à celui de l'usage de sapins en plastique », fabriqué à partir d'une ressource limitée par définition, le pétrole.

C'est ce que pense M. André Delisle, vice-président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) que nous avons rejoint sur sa ferme au retour d'une ballade en forêt pour le questionnaire sur cet aspect passé sous silence dans son récent rapport sur la Stratégie de protection des forêts! Mais qu'on se rassure, M. Delisle affirme qu'au cours de ses deux tournées de la province, « personne ne m'a parlé des sapins de Noël ».

En réalité, prendre un sapin ici ou là n'a aucun impact sur la forêt ou l'oxygénation de la planète. Le nettoyage d'une forêt, auquel on contribue bien modestement par la coupe d'un sapin, augmente en réalité sa productivité et, partant, sa production d'oxygène car d'autres plantes profitent de chaque pouce d'espace créé. Le problème se pose évidemment en termes différents dans les villes où, depuis peu, certains plantent un sapin pour n'avoir pas à en courir un chaque année.

Là où il faut amorcer un véritable

questionnement, explique M. Delisle qui s'est déjà penché sur la question à l'époque où il était journaliste scientifique, c'est à propos de la culture commerciale du sapin de Noël, une des plus polluantes qui soient parce que les producteurs recourent systématiquement aux défoliants chimiques pour stopper la végétation concurrente, aux engrais souvent et aux insecticides chaque fois qu'une *bibite* se pointe dans les plantations.

Il est pourtant possible d'obtenir de magnifiques sapins, précise M. Delisle, par une taille répétée et un entretien mécanique des plantations. On obtient ainsi l'équivalent des « sauvages », c'est-à-dire ces sapins moins touffus que les producteurs rejettent ou vendent à rabais. Pourtant, ce sont généralement les plus beaux avec leurs irrégularités et leur allure plus légère que celle des arbres dits « commerciaux », si toutefois qu'on n'arrive pas à y installer une boule au centre.

Comme dans plusieurs autres domaines, le ministère de l'Agriculture n'offre aucune aide financière aux producteurs qui veulent utiliser des méthodes plus douces que les pesticides et les engrais pour « fabriquer » de beaux sauvages.

Un conseil tout simple: au printemps, avant la fonte des glaces, se tailler quelques sapins en forêt publique ou chez une connaissance qui vous le permet, et qu'on identifiera avec un petit ruban rouge. Après trois ou quatre tailles annuelles, vous aurez le plus magnifique des « sauvages », conique, bien garni et odoriférant. Et qui, suprême audace, n'aura pas l'air des arbres en plastique, qui sont devenus le standard des producteurs d'arbres commerciaux que l'on vend maintenant au nom de la protection de l'environnement...



PHOTO JACQUES GRENIER

Le Palais de la marmaille

Une solution si on ne sait plus que faire de la marmaille qui court partout dans la maison: le Palais des Merveilles au Palais des Congrès de Montréal, ouvert jusqu'au 5 janvier. Pour un coût d'entrée de 8,50 \$ par adulte et enfant de plus de six ans on peut participer à 150 activités interactives — dessin, bricolage, jeux électroniques, hockey, soccer, expériences scientifiques, arts martiaux, trampoline, etc. Marc-André Coallier offre deux représentations quotidiennes des 100 watts et Radio-Québec présente *Passe-Partout*.

Nouvel enregistrement du Ô Canada

TORONTO (PC) — Au début, vous avez du mal à identifier la mélodie canadienne la plus connue. Est-ce la bande sonore d'un film? Peut-être bien celle d'« Autant en emporte le vent »?

Puis, soudainement, vous parvenez à identifier ces notes familières.

Ciel, c'est le Ô Canada! Il s'agit en fait d'une nouvelle version « améliorée » de l'hymne national, une des trois adaptations présentées hier en conférence de presse en guise de présent pour le 125e anni-

versaire de la Confédération canadienne qui sera célébré en 1992.

Des choeurs, un orchestre de plus de 70 musiciens ainsi que 240 chanteurs et chanteuses canadiens connus ont contribué à la réalisation du nouvel hymne national.

La plus grande partie des frais ont été absorbés par des commanditaires.

En tout, plus de 100 bandes sonores ont été enregistrées à Toronto, Vancouver et Montréal.

Outre la version symphonique longue, une adaptation plus courte de

moitié — et plus facilement identifiable! — a été réalisée. Selon M. Carlin, c'est probablement cette version qui sera la plus fréquemment diffusée.

L'enregistrement de la version vocale, plus élaborée et de facture contemporaine, a réuni des artistes canadiens de talent dont la contralto Maureen Forrester.

Des centaines d'exemplaires ont également été envoyés aux stations de radio en espérant qu'elles diffuseront l'hymne national au Jour de l'An, à midi.

Ce qu'Ottawa donnera en 1992 il sait déjà comment le récupérer

OTTAWA (PC) — En ce début d'année, le contribuable canadien peut s'attendre à se faire reprendre d'une main ce qu'on lui a donné l'autre.

En effet, le gouvernement fédéral augmentera les montants versés à titre d'allocations familiales, de prestations du régime de pensions du Canada et de pensions de vieillesse. Par contre, il haussera les droits requis pour l'émission d'un passeport et les cotisations au régime d'assurance-chômage.

A partir du 1er janvier, il en coûtera deux cents de plus pour envoyer une lettre au Canada en première classe — soit 42 cents au lieu de 40, montant auquel s'ajoutent 3 cents de TPS. Pour acheminer une lettre en première classe aux États-Unis, les frais s'élèveront à 48 cents (plus 3 cents de TPS) au lieu de 46. Quant à une lettre postée outre-mer, le coût du timbre passera de 80 à 84 cents (plus 6 cents de taxe).

Ceux qui comptent voyager à l'étranger devront déboursier non plus 25 \$ mais 35 \$ pour l'émission d'un passeport.

Les allocations familiales augmenteront de 2,8 % en janvier dans la plupart des provinces et territoires, ce qui se traduira par un chèque mensuel de 34,88 \$ pour les enfants de moins de 18 ans, une hausse de 95 cents.

En Alberta et au Québec, toutefois, les montants versés varient selon le nombre d'enfants que compte la famille et leur âge. Le paiement moyen doit cependant correspondre au taux fédéral.

Le crédit d'impôt remboursable pour enfant pour l'année fiscale 1991 pourra atteindre jusqu'à 585 \$ par enfant, selon le revenu familial. Les parents qui remplissent certains critères peuvent demander un remboursement supplémentaire de 207 \$

pour leurs enfants de six ans et moins, pour qui ils n'ont pas réclamé d'autres frais.

Pour les retraités, l'allocation maximale de sécurité de la vieillesse passe en janvier de 373,32 \$ à 374,07 \$. Le supplément de revenu garanti maximum pour les retraités à faible revenu vivant seuls passera de 443,65 \$ à 444,54 \$ par mois. Pour les gens mariés, il s'élèvera à un maximum de 289,55 \$ par conjoint, contre 288,97 \$ actuellement.

L'allocation maximale versée aux conjoints dans le besoin, âgés de 60 à 64 ans, qui sont mariés à des prestataires du supplément de revenu garanti, atteindra 663,62 \$, en hausse par rapport aux 662,29 \$ versés en 1991. De la même façon, l'allocation mensuelle versée à la veuve d'un prestataire pourra atteindre 732,64 \$, contre 731,17 \$ cette année.

Les bénéficiaires du régime de pensions du Canada peuvent s'attendre à une augmentation de 5,8 %. Ainsi, ceux qui atteindront l'âge de 65 ans en 1992 retireront, au maximum, une pension de 636,11 \$ par mois. Les individus ayant contribué au régime peuvent commencer à toucher une pension réduite à partir de 60 ans.

En 1992, les gens qui deviendront admissibles aux prestations d'invalidité recevront un maximum de 783,89 \$ par mois, alors que les allocations maximales versées à leurs enfants ou aux orphelins d'une personne ayant contribué au régime seront de 119,70 \$ par mois par enfant.

Les prestations maximales payées au compte de contribuables qui décéderont en 1992 sera de 358,24 \$ pour le conjoint survivant âgé de moins de 65 ans et de 381,67 \$ pour celui de 65 ans et plus.

Le paiement forfaitaire à la suite

d'un décès en vertu du régime de pensions du Canada sera de 3220 \$.

La contribution maximale de l'employé au régime de pensions du Canada s'établira à 696 \$ en 1992.

Les travailleurs verseront en moyenne un 52 \$ supplémentaire à titre de contribution au régime d'assurance-chômage, pour tenter de combler le déficit croissant qu'accuse le programme. Les contributions augmenteront en moyenne de 7,1 % tant pour les employeurs que pour les employés.

Pour les travailleurs, le taux de cotisation par 100 \$ assurable passera à 3 \$ le 1er janvier. Il avait été fixé à 2,80 \$ le 1er juillet dernier, ce qui représentait une augmentation de 24 %.

Cela signifie que la contribution d'un travailleur gagnant un salaire annuel moyen de 26 000 \$ passera de 728 \$ à 780 \$.

Les travailleurs qui reçoivent plus de 36 920 \$ en gains assurables payeront 1108 \$ en 1992, soit une hausse de 74 \$ par rapport à l'an dernier.

La prime versée par les employeurs grimpera à 4,20 \$ par 100 \$ de salaire assurable, par rapport à 3,92 \$ actuellement.

3 \$ le 1er janvier. Il avait été fixé à 2,80 \$ le 1er juillet dernier, ce qui représentait une augmentation de 24 %.

Cela signifie que la contribution d'un travailleur gagnant un salaire annuel moyen de 26 000 \$ passera de 728 \$ à 780 \$.

Les travailleurs qui reçoivent plus de 36 920 \$ en gains assurables payeront 1108 \$ en 1992, soit une hausse de 74 \$ par rapport à l'an dernier.

La prime versée par les employeurs grimpera à 4,20 \$ par 100 \$ de salaire assurable, par rapport à 3,92 \$ actuellement.

EFFETS PUBLICS

À l'aube de cette nouvelle année, *EFFETS PUBLICS* et ses membres (Guy Bellavance, Bernard Denis, Rose-Marie Goulet, Alain Paiement et Randy Saharuni) désirent offrir leurs souhaits les plus sincères à tous ceux qui les ont particulièrement soutenus au cours de cette dernière année, clients et collaborateurs, pour la réalisation de l'oeuvre d'art de la Bibliothèque Centre-ville de l'Université Concordia.

À: Marcel AUBRY, Guy GENDRON et Marc VERREAULT (*J.E. Verreault et fils*); Robert BIBEAU, Jacques DUBUC et Chahan PAGRADOUNI (*Schokhétion*); Louis BOURDON; Réjean CLERMONT et Bertrand COUTURE (*Département de design, UQAM*); Benoît CLOUTIER (*Cloutier, Pagny et Associés Inc.*); Michael Di GRAPPA (*Université Concordia*); John DILLULO, Robert HART et Michel BARATTA (*Cerco*); Jacques DUPRÉ et Patrick KERRY (*Ensembles Trans-Canada Inc.*); Paul FAUCHER et Jacques PLANTE (*Bloin et Associés*); Richard GAGNIER; Claudette GEOFFROY et Gérard SEVIGNY (*Jet de sable Geoffroy Sévigny Inc.*); Sylvio GOULET; Yvon GOULET; Youssef DALKIAN et Jean-Éudes GUY (*Werleman et Guy*); André HENRIE (*Normand Wade*); Robert LARRIVÉE (*Entreprises Usibec Inc.*); Gaétane LEBLANC (*Improflex Inc.*); Camille LESSARD et Serge TIMBREA (*LBL*); Jean-François LORD; Adalbert MOLNAR et son équipe (*Triton Design Inc.*); Manon MORIN; Fotios PAPANAGNI et Vassily VERGANELAKIS (*Francis, Boukka et Associés Ltd.*); Ghyslain PAPILLON (*Ministère des Affaires culturelles*); Anne-Marie PIERARD; Yvon PRONOVOST (*A. et Y. Pronovost Ltd.*); Roger LAVOIE (*Preko*).

FAYROUZ — RESTAURANT

Cuisine traditionnelle Libanaise et Française

Menu du réveillon de la St-Sylvestre (31 décembre 91)

Le consommé au Xéris et l'assortiment de hors d'oeuvre Fayrouz et La bouteille de vin maison (par 2 personnes)

Les caillots à l'orientale 308
Le loup de mer Andalouse 308
Les crevettes sautées phéniciennes 358
Le shashlik de côtes d'agneau maison 358
Le tourmedos à la Beaugency 358
Le parfiat glacé au grand marnier
La corbeille de fruits de saison frais
Le café moka

1187 Van Horne, Outremont 270-3768

VOEUX DU JOUR DE L'AN

L'archevêque de Montréal monseigneur Jean-Claude Turcotte sera heureux de rencontrer tous ceux et celles qui désirent échanger avec lui des vœux à l'occasion du nouvel an. On pourra rencontrer monseigneur Turcotte après la messe de 11h00 du mercredi 1er janvier à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde (angle René-Lévesque et Mansfield).

Cordiale bienvenue.

Pour informations, appelez au 866-1661.

La méningite aurait fait une nouvelle victime à Hull

HULL (PC) — La méningite aurait fait une nouvelle victime, hier, au Québec. La victime est une étudiante de l'école secondaire St-Joseph, de Hull, qui est décédée dans la nuit de jeudi à hier.

Tous les symptômes indiquent qu'Anne Desrosiers, 16 ans, de Gatineau, a été victime du même virus qui a tué trois étudiants d'Ottawa et entraîné l'hospitalisation de deux autres.

« Nous soupçonnons fortement qu'il s'agit d'une méningocoque, a déclaré le docteur Thérèse Mishra, médecin du Département de santé communautaire de l'Outaouais. Les symptômes sont les mêmes que dans le cas des victimes d'Ottawa ».

Anne Desrosiers est décédée à 5h hier matin au Centre hospitalier de Joliette (CHJ). Elle visitait des pa-

rents dans cette région.

Selon le docteur Gilles Martin, directeur des services professionnels du CHJ, Anne se serait présentée à l'urgence du CHJ vers 20h, jeudi soir, souffrant de maux de gorge, de fatigue et, curieusement, d'une enflure à la main et au pied gauche.

« Nous n'avons pas trouvé d'indice précis de méningite », a précisé le docteur Martin.

Anne est alors retournée chez son oncle, puisque le médecin du service d'urgence du CHJ n'a rien constaté d'anormal ou de dangereux.

Anne est retournée à l'urgence du CHJ vers minuit. « Elle n'était plus du tout la même personne », a ajouté le Dr Martin. Son corps était couvert de points rouges et violets (même symptôme que les étudiants d'Ottawa), sa fièvre était très haute et elle était presque inconsciente.

Anne a immédiatement été hospitalisée. Les médecins du CHJ lui ont alors prescrit trois antibiotiques différents, mais sans succès.

Anne a rendu l'âme moins de douze heures après s'être présentée à l'urgence du Centre hospitalier de Joliette.

Depuis le début décembre, la méningocoque a coûté la vie à trois adolescents de la région de la capitale nationale: Robert Nutall, 15 ans, Amanda Larose, 16 ans, étudiants de l'école secondaire Hillecrest, et Mohamed Zamiruddin, étudiant de l'école secondaire Lisgar.

À la suite de ce nouveau décès, une clinique d'urgence a été mise sur pied hier à Gatineau afin d'administrer des antibiotiques aux étudiants et au personnel de l'école que fréquentait l'adolescente.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Le NDP

principaux chevaux de bataille constitutionnels: une assemblée constituante comme véhicule pour amender la constitution et une charte des droits sociaux, laissent le Québec de glace tandis que le troisième, les droits autochtones, l'a jusqu'à présent placé en opposition directe avec la province sur des dossiers comme Oka et Grande-Baleine.

Et, au jour le jour, quand Audrey McLaughlin, Lorne Nystrom et quelques autres tournent le dos, le NDP fédéral a tendance à devenir le parti des « autres », une formation aux prises avec la tentation d'être une des principales forces politiques d'un Canada sans Québec.

C'est à ce dernier démon, expliquent plusieurs observateurs du parti dont son ancien conseiller québécois Claude Rompré, que l'on doit la séance de récriminations publiques qui a suivi l'annonce de l'entente de développement industriel avec Québec le mois dernier. Une séance qui s'est orchestrée en l'absence de plusieurs piliers du groupe fédéral dont Audrey McLaughlin.

L'an dernier, cette réalité a souvent vu le parti et son chef jouer sur les deux tableaux. En matière d'unité canadienne, la recette néo-démocrate a consisté à doser, rarement également, la paix entre ses propres factions internes et le minimum requis pour ne pas se mettre complètement le Québec à dos, ce qui déplairait à une partie de sa clientèle. Le résultat, une ligne de conduite constitutionnelle pas toujours facile à suivre.

Au sujet de l'assemblée constituante: sur papier, le parti d'Audrey McLaughlin est un des principaux promoteurs du concept d'une vaste assemblée où toutes les composantes de la société canadienne, des chômeurs aux patrons en passant par les femmes et les communautés culturelles seraient représentées et où

s'écritait un nouveau contrat constitutionnel canadien. Il en a fait son cheval de bataille tôt en 1991. Mais aux assises annuelles du parti en juin, cette formule n'avait pas été retenue dans l'énoncé de politique constitutionnelle du parti auquel elle a été rajoutée en extremis.

À un moment, la chef néo-démocrate a également suggéré qu'on contourne le refus de participer de Québec en lançant des invitations directes à divers éléments de la société québécoise. Mais malgré de forts courants au sein du parti, Audrey McLaughlin a fini par résister à faire la promotion d'une assemblée constituante sans Québec.

Finalement, en juillet, elle a menacé de boudier les efforts constitutionnels fédéraux s'ils prenaient une forme trop traditionnelle. Puis en septembre, le NDP a expédié sans tambours ni trompettes cinq députés siéger au sein d'une commission parlementaire constitutionnelle.

Sur la Charte des Droits: Si, en bout de ligne, l'obligation de ménager le Québec et de ne pas s'exclure d'office du débat a empêché le NDP fédéral d'aller jusqu'au bout de sa logique pour obtenir une assemblée constituante, le rapport de forces entre ses hommes forts provinciaux et son aile fédérale provoque également des débats de fond.

Le concept d'une charte des droits sociaux en a suscité un. En principe l'idée de mettre à l'abri de la constitution le filet de sécurité sociale canadien émane de l'Ontario de Bob Rae et est faite sur mesure pour le NDP.

Mais elle ne fait pas l'unanimité. Michael Harcourt en Colombie-Britannique et Roy Romanow en Saskatchewan ne sont pas enthousiastes. Si Bob Rae avait plus d'expérience du pouvoir, il serait moins pressé de s'en remettre ainsi aux tribunaux, explique à ce sujet Roy Romanow qui voit dans cette notion un réflexe de parti d'opposition.

Une remarque qui pourrait valoir pour Audrey McLaughlin et ses troupes fédérales. L'ont-elles pris pour elles? Toujours est-il que jusqu'à présent, ces dernières n'ont pas fait grand battage politique pour la charte des droits sociaux.

En 1991, l'imminence de campagnes électorales cruciales pour le NDP dans les provinces a souvent vu le parti fédéral s'effacer pour ne pas nuire à ses chances provinciales. Entre septembre et novembre, alors que se déroulaient des élections en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, c'est à peine si les troupes d'Audrey McLaughlin ont soulevé quelques vagues aux Communes. Mais désormais, la prochaine échéance électorale importante figure au calendrier fédéral.

En prévision du scrutin de 1993, le rapport de forces au sein du NDP changera-t-il? À première vue, tout indique qu'il deviendra plus difficile entre l'aile fédérale et les provinces néo-démocrates tandis que le parti continuera à prendre ses distances à l'égard du Québec.

◆ Hervé Guibert

qui ouvre la cage de la bête qu'on avait en soi.

En avouant qu'il était atteint du « mal du siècle » — il était le deuxième homme de lettres français à le faire, après le philosophe Jean-Paul Aron — Hervé Guibert avait suscité une onde de choc qui avait atteint un vaste auditoire: tirage de 130 000 exemplaires pour *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*.

Mais, ce trublion des lettres, également journaliste et photographe, n'en était pas à son coup d'essai: au rythme d'un roman par an, il avait bâti une oeuvre importante, jusqu'à restée confidentielle, mais dont chaque pierre était l'objet d'un débat, d'un étonnement.

Il était celui par qui le scandale arrive: aussi bien quand il évoquait la figure de « ses chers géniteurs » dans *Mes parents* en 1986, où il réglait des comptes parfois insupportables de haine, ou quand il décrivait minutieusement les pratiques sado-masochistes auxquelles il se livrait avec ses amis dans *Les chiens* en 1982.

Né à Paris en 1955, il commence sa carrière comme journaliste au service culturel du Monde en 1977, la poursuit à *L'Autre journal* en 1986. Photographe, il expose une première fois en 1984, montrant le visage de ses familiers: Michel Foucault, dont il décrit l'agonie et révélera les secrets d'alcôve dans *À l'ami...*, Isabelle Adjani mise en scène sous le nom de Marine dans le même ouvrage, l'homme de théâtre Patrice Chéreau avec lequel il avait signé le scénario du film *L'Homme blessé*.

Pour chaque roman, Hervé Guibert puise aux sources de son expérience intime ou familiale: *Des Aveugles* s'inspire d'un reportage à l'Institut des jeunes aveugles où il fut un temps lecteur bénévole, *Incognito* est un récit à clef de son séjour peu sage à la Villa Médicis à Rome, de 1987 à 1989.

Hervé Guibert s'attache dans toute son oeuvre à livrer une vérité clinique, même si elle est obscène, morbide ou destructrice. C'est avec la même brutalité, taxée par certains de complaisance, qu'il a évoqué sa « maladie inexorable », « un très long escalier qui menait assurément à la mort, mais dont chaque marche représentait un apprentissage sans pareil ».

Décrivant par le menu son corps liquéfié, les traitements barbares subis, il avait voulu « travailler sur une table de dissection, mais c'est mon âme que je dissèque à chaque nouveau jour de labeur qui m'est offert » par l'AZT ou le DDI.

Deux de ses ouvrages, *Vice et Mon valet et moi*, étaient parus à la rentrée de septembre dernier. Il avait exposé une dernière fois ses photos en février 1991 à Paris.

Il s'était marié il y a quelques mois.

Pourtant, le 13 décembre, il avait voulu renoncer. Une tentative de suicide l'avait conduit à l'hôpital Antoine-Becclère, près de Paris. C'est là qu'il devait mourir, deux semaines plus tard.

◆ L'Algérie

kacem, dit Jamal, ancien compagnon du président Houari Boumedienne.

Kader a voté FIS. Pour « virer les autres ». Pour que ça change. « Certains ont plusieurs maisons, et moi je ne peux pas trouver un logement pour me marier ». Pas franchement intégriste, Kader. Sa femme ne portera pas le voile. Et il accepte une bière avec plaisir. « Seulement, le whisky c'est beaucoup trop cher ». Alors, l'interdiction de l'alcool, ce ne serait pas si grave. Ils sont des milliers comme lui. Ils aiment les femmes et la musique rock. Ils rêvent de France ou d'Amérique. En votant FIS, ils n'ont pas choisi la charia, et encore moins le Djihad. Ils ont élu ceux qui parlent de leurs enfants sans avenir, de leurs logements délabrés. De leur Algérie. Qui n'a rien de commun avec celle des « démocrates ».

Au siège du Front des forces socialistes (FFS), l'ambiance est tendue. Avec une vingtaine de sièges enlevés dès le premier tour, contre 16 pour le FLN, l'ex-parti unique, le FFS sera sans doute la troisième force du pays. Mais, avec un électoral presque exclusivement kabyle, il ne peut plus guère prétendre constituer une

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondé en 1892

55 St Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3K2
Tél.: (514) 965-6556
Fax: (514) 965-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce



PHOTO AP

Le drapeau de la Russie hissé aux Nations unies

Le drapeau tricolore de la Russie a remplacé hier au siège des Nations unies la bannière soviétique frappée de la faucille et du marteau. Le drapeau blanc, bleu et rouge a pris place entre ceux de la Roumanie et du Rwanda suivant l'ordre alphabétique, alors que celui de l'URSS flottait entre les drapeaux de l'Ukraine et des États-Unis, a simplement remarqué un porte-parole de l'ONU. Le disparition du drapeau soviétique n'a donné lieu à aucune cérémonie. « Moins on en fait, mieux c'est », a commenté un responsable américain. Mardi, l'ambassadeur soviétique, Ioul Vorontsov, avait remis à l'ONU une lettre du président russe Boris Eltsine stipulant que la Russie occuperait désormais le siège de l'URSS.

alternative crédible. Hocine Aït-Ahmed, le chef, ne semble pas pour autant en proie au doute. Il crie au complot, dénonce en vrac la conspiration de la presse et les manipulations du pouvoir. De la victoire massive remportée par le FIS, et surtout, de ses propres erreurs pas un mot.

Tout s'éclaire. Ils n'ont rien compris. Première erreur de l'opposition moderniste, son incapacité à poser la question du pouvoir. « Le point de départ de tout, c'est 'Chadli assassin', résume Jamal. En acceptant de composer avec un régime disqualifié, les « démocrates » ont sans doute gagné quelques mois. Mais ils se sont du même coup interdit la possibilité de prendre en charge la formidable aspiration au changement née dans les remous d'octobre 1988. Le faible score réalisé par les islamistes modérés de Hamas et d'Ennahda montre bien que le vote FIS n'a que peu à faire avec le Coran.

Choix politique, certes, mais plus encore cri de rage d'une société dés- héritée. Là se situe la deuxième erreur du camp « démocrate ». « On oublie la composition socio-culturelle du peuple algérien, poursuit Jamal. Face à la dégradation du quotidien, seul un langage populiste passe ». Le discours subtil, pétri d'humanisme, des « démocrates », est sans doute efficace auprès des classes moyennes. Mais pour les couches populaires, majorité écrasante et silencieuse, il est de peu de poids. À Belcourt, à Bab el Oued, on veut croire aux promesses d'un monde meilleur martelées par les imams.

L'Algérie n'est pas l'Iran, répètent à l'envi, comme pour s'en persuader, les représentants des couches les plus aisées. Tout en avouant leur inquiétude. Malgré les rumeurs alarmistes qui abondent déjà, le second tour aura probablement lieu. Après, seulement, commencera la vraie bagarre. Le FIS, légitimé par le suffrage universel, réclamera à cor et à cri une élection présidentielle. Le FLN, sans doute soutenu sur la pointe des pieds par le FFS, aura du mal à s'y opposer. Ouvertement en tout cas. « Tous les coups seront permis », pronostique un ancien officier.

Investi par la Constitution de 1989 de larges prérogatives, le président Chadli Bendjedid a annoncé à la veille du scrutin, qu'il cohabiterait avec une majorité islamiste. On peut s'attendre à une guerre de tranchées entre l'Assemblée et le président, celui-ci refusant de promulguer les lois votées par celle-là. Une stratégie qui à court terme pourrait se révéler payante. Le blocage institutionnel permettrait en effet au chef de l'État de recourir à la dissolution. Une chose est sûre: les vainqueurs du 26 décembre ne se laisseront pas voler leur triomphe sans réagir.

L'Algérie république islamique? Les plus lucides reconnaissent que le FIS est porté par une lame de fond. Beaucoup affirment même qu'il vaut mieux les laisser arriver au pouvoir légalement. Du reste, seule une nou-

velle intervention de l'armée pourrait s'y opposer. Les chars ou les barbus. Certes. Mais il n'est pas certain que les militaires acceptent de voler, une fois encore, au secours d'un régime agonisant.

◆ L'Ukraine

tirent de la région. Des responsables arméniens ont déclaré hier que ces troupes de l'ancien ministère soviétique de l'Intérieur étaient déjà parties, mais un porte-parole azéri a dit que 30 % d'entre elles étaient encore sur place.

Un millier de personnes ont trouvé la mort depuis quatre ans dans le conflit du Haut-Karabakh, région à majorité arménienne rattachée à l'Azerbaïdjan depuis 1923. Le lieutenant-colonel Leonid Podiy, commandant une unité qui vient d'être retirée de la région, a déclaré au quotidien Komsomolskaia Pravda que la présence de ses hommes au Karabakh était absurde.

« Ce sera une longue guerre », ajoute-t-il.

Le mouvement de reconnaissances diplomatiques s'est poursuivi hier alors que plus de 30 pays reconnaissent les différentes républiques nées du démantèlement de l'Union soviétique. La Chine, la Corée du Nord, le Pérou, le Chili, les Pays-Bas emboîtent le pas à la plupart des pays occidentaux.

Par ailleurs, les divergences au sein de la direction russe, en particulier entre le vice-président Alexandre Routskoï et le vice-premier ministre Guennadi Bourboulis, ne cessent de s'aggraver à l'approche de la libération des prix du 2 janvier.

Le vice-président Routskoï a une nouvelle fois vivement critiqué hier la libération désordonnée des prix, qui risquent d'être pris dans une spirale sans fin et d'amener un « dictateur » au pouvoir.

« Je ne veux pas qu'il y ait une explosion sociale. Je ne veux pas que l'on crie 'dehors les démocrates' comme on le criait il n'y a pas longtemps à l'adresse des communistes. Je ne veux pas qu'un quelconque dictateur arrive au pouvoir », a déclaré le vice-président à l'ancien quotidien communiste La Pravda.

M. Routskoï, qui affirme suivre à la lettre les directives du président Eltsine, estime néanmoins avoir « le droit d'avoir (son) propre point de vue sur la réalisation des réformes ».

Le désaccord est flagrant entre Boris Eltsine et son vice-président, l'hebdomadaire Les Nouvelles de Moscou va jusqu'à affirmer cette semaine que, selon des parlementaires russes, M. Routskoï participerait à des consultations secrètes d'anciens responsables du PCUS et de dirigeants du complexe militaro-industriel, pour la mise au point d'un programme anti-crise pour la Russie, allant jusqu'à la démission de M. Eltsine lui-même.

M. Routskoï le réaffirme cependant, il ne veut pas démissionner. Se-

lon lui, les informations faisant état de divergences entre lui et M. Eltsine sont des bêtises.

« Je suis pour la libéralisation, mais je suis contre son entrée en vigueur immédiate », explique M. Routskoï dans la Pravda, en plaidant pour un système complet, prévoyant des compensations, une fiscalité adaptée.

À travers le programme de réformes du gouvernement russe, le vice-président s'en prend en fait au vice-premier ministre Guennadi Bourboulis, leader des anciens compagnons de Boris Eltsine à Sverdlovsk, quand celui-ci était premier secrétaire du Parti communiste de la capitale de l'Oural.

L'ascension fulgurante de M. Bourboulis, ancien professeur de philosophie marxiste devenu vice-premier ministre de Boris Eltsine qui de fait lui laisse les rênes du gouvernement, s'est faite aux dépens des premiers partisans de M. Eltsine.

28 décembre par la PC et l'AP

1978: dix détenus trouvent la mort dans l'incendie de leurs cellules à la prison de Lancaster, en Caroline du Sud.

1975: six enfants de la famille Huss perdent la vie dans les flammes de leur domicile, à Montréal.

1970: arrestation de Francis Simard, Paul et Jacques Rose, présumés ravisseurs et assassins du ministre du Travail du Québec, Pierre Laporte.

1969: record de chute de neige à Montréal, du 26 au 28 décembre; il tombe 70 centimètres de neige en 60 heures. La circulation est désorganisée pendant plusieurs jours et la tempête fait 15 morts.

1968: des commandos israéliens sabotent 13 avions commerciaux libanais à l'aéroport international de Beyrouth.

1955: le Comet III met un temps record (pour l'époque) de six heures et 18 minutes à relier Montréal à Londres.

1950: l'armée chinoise traverse le 38e parallèle et envahit la Corée du Sud.

1948: assassinat du premier ministre d'Égypte, Nokrashy Pacha.

1945: quelque 12 000 soldats canadiens rapatriés débarquent du Queen Elizabeth, à New York.

1923: décès à l'âge de 91 ans de l'ingénieur Eiffel.

1908: le tremblement de terre de Messine, en Sicile, fait 84 000 morts en Italie.

Ils sont nés un 28 décembre: Le musicien canadien Moe Koffman, en 1928; Woodrow Wilson, 28ième président des États-Unis (1856-1924); John Molson, fondateur de la brasserie Molson (1763-1836); l'ancien premier ministre de l'Ontario, David Peterson (1943); le pianiste Richard Cleyderman (1950).

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal.....(514) 844-5738
Extérieur (sans frais).....1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

LES BUREAUX DU
DEVOIR SONT
OUVERTS DU LUNDI
AU VENDREDI
DE 9H00 À 16H30

La guerre est loin d'être terminée entre Ryan et les élus municipaux

Pierre April
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Les élus des 1 400 municipalités du Québec ont perdu, en 1991, la bataille de la réforme de la fiscalité municipale face à un adversaire plus tenace et plus coriace qu'eux, le ministre de la Sécurité publique et des Affaires municipales Claude Ryan.

Mais la guerre est loin d'être terminée, continuent-ils de prétendre à la veille de la nouvelle année.

L'action entreprise devant les tribunaux par l'Union des municipalités régionales de comtés (UMRCQ) afin de faire déclarer inconstitutionnel le transfert des responsabilités dans le secteur de la sécurité publique tient toujours et devrait être entendue en Cour supérieure en 1992.

En attendant, les municipalités ont présenté leur budget pour le prochain exercice. La majorité d'entre elles ont décrété des augmentations de taxes et des diminutions de services qu'elles ont explicitement attribuées à la réforme Ryan.

Les relations entre un ministre des Affaires municipales et les élus locaux n'ont jamais été aussi tendues.

Au cours des six premiers mois de l'année 1991, les affrontements se sont multipliés pour finalement culminer au moment de l'adoption du projet de loi 145, le 21 juin dernier.

« La réforme Ryan, c'est le plafond qui nous tombe sur la tête », disait en février le président de l'Union des municipalités régionales de comtés (UMRCQ), Roger Nicolet.

Pendant des mois, les édiles municipaux ont décrié l'intransigeance du ministre pour ce qu'ils ont appelé « le pelletage » d'une première facture évaluée à 517 millions \$ dans les secteurs de la sécurité publique (80 millions \$), du transport en commun (270 millions \$) et de la voirie municipale (165 millions \$).

Les menaces de désobéissance ci-



Claude Ryan

vile, les manifestations publiques, les défilés dans les rues de Québec et les conférences de presse dénonciatrices n'ont pas fait dévier le ministre Ryan de son objectif de réduire les dépenses gouvernementales dans des secteurs qui, selon lui, relèvent de la compétence exclusive des municipalités.

Les élus locaux n'ont pas été les seuls à se heurter aux convictions du ministre.

Les avertissements des ténors du monde des affaires, des Chambres de commerce, du Conseil du patronat du Québec (CPQ) et des grandes centrales syndicales n'ont rien donné.



Roger Nicolet

Les menaces des élus locaux de faire payer les députés libéraux lors de la prochaine élection générale n'ont pas davantage impressionné M. Ryan.

Tout au plus, le ministre a-t-il consenti, le 14 mai, une réduction des charges financières aux municipalités de 143 millions \$ par le biais d'un droit additionnel de 30 \$ sur les véhicules de promenade, une surtaxe sur les immeubles non-résidentiels et le maintien de la taxe d'amusement.

Les municipalités n'ont pas été impressionnées par ce geste.

« Le gouvernement maintient son objectif de fond, il augmente les ta-

xes des contribuables de 400 millions \$, a répliqué le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) Ralph Mercier. Ce sont des pseudo-adoucissements, la guerre n'est pas finie ».

Le 5 juin, le président du CPQ Ghislain Dufour a pris le temps de rectifier les chiffres révisés du ministre. « Il ne s'agit pas d'un transfert de 236 millions \$, comme le prétend M. Ryan, mais plutôt de 477 millions \$ », a précisé une étude de l'organisme.

M. Dufour, qui en d'autres temps et d'autres lieux, n'a pas cessé de réclamer à grands cris une réduction des dépenses publiques, a finalement

soutenu qu'il préférerait un déficit accru du budget de l'État à la réforme Ryan.

Le 20 juin, le projet de loi 145 a été adopté par l'Assemblée nationale et devant les menaces de désobéissance civile des élus municipaux, M. Ryan a menacé de couper les vivres aux récalcitrants.

Le 2 juillet, dans un geste sans précédent dans les annales municipales, les édiles de la petite municipalité de Saint-Donat de Rimouski (850 habitants) ont adopté une résolution dans laquelle ils affirmaient qu'ils ne procéderaient pas à la facturation de leurs contribuables ni à la perception des coûts rattachés à la réforme Ryan.

Les jeunes libéraux ont renchéri en indiquant que la réforme au chapitre du transport en commun « n'est pas un geste qu'on peut qualifier de génial ».

En octobre lors de leur congrès annuel, les élus locaux membres de l'UMRCQ ont même adopté une résolution dans laquelle ils se sont engagés à ne plus parler au ministre Ryan tant qu'il n'aura pas révisé la Loi 145.

Pourtant, le 5 novembre, le dialogue reprenait dans le cadre des travaux de la table Québec-Municipalités. Les présidents de l'UMQ et de l'UMRCQ étaient présents et ils ont été en mesure de constater que le ministre Ryan était toujours aussi déterminé à mener à bien sa réforme.

Il a même profité de l'occasion pour refuser un moratoire d'un an sur l'entrée en vigueur des dispositions de la Loi 145 touchant la sécurité publique.

En 1992, le débat reprendra de plus belle avec l'UMRCQ, plus particulièrement, puisque les modalités d'application du transfert dans le secteur de la voirie locale seront annoncées et le débat sur les fusions plus ou moins volontaires sera relancé.



PHOTO AP

L'arme du crime

Voulant certes profiter de la popularité du film *JFK*, Earl Ruby, le frère de Jack Ruby, celui qui a tiré à bout portant Lee Harvey Oswald, le présumé assassin du président Kennedy, a mis aux enchères, jeudi, à New York le revolver qui a servi au règlement de compte. M. Ruby a réussi à obtenir 220 000 \$ pour l'arme.

Les compressions budgétaires menacent les sites historiques

TORONTO (PC) — Plusieurs sites historiques canadiens sont menacés par les compressions budgétaires d'Ottawa, estime les fonctionnaires responsables.

« En ce qui concerne l'argent, nous sommes vraiment serrés, jusqu'à notre dernière extrémité », affirme Mme Christina Cameron, directrice des sites historiques au service des parcs d'Environnement Canada.

Le ministère supervise la plupart des 110 forts, monuments, champs de bataille et autres emplacements historiques dont la valeur de remplacement est estimée à 1,5 milliard \$ — ce qui représente le coût de la reconstruction seulement, la valeur historique n'étant pas chiffrable.

« Si nous perdons de vue ce qui a contribué à l'évolution de notre pays, nous commencerons à oublier nos origines, la notion de ce que nous sommes et d'où nous venons », soutient John Witham, chef de la recherche historique pour la division de l'Ontario.

Selon un rapport déposé récemment par le service qui dirige Mme Cameron, environ 55 % des bâtiments et installations sont considérés menacés.

Près de 40 % des édifices historiques sont classés en pierre état. Même le bois du fort de Louisbourg, en Nouvelle-Ecosse — qui a été reconstruit —, serait en train de pourrir à la suite de dommages causés par l'eau et les éléments.

Le budget des sites historiques est passé de 27 millions \$ en 1986-1987 à 36,7 millions \$ pour la présente année financière. L'augmentation est toutefois attribuable en grande partie au fonctionnement des nouveaux si-

tes qui ont ouvert leurs portes en 1988 et 1989 et aux hausses salariales.

Dans le cadre de son « Plan vert » sur l'environnement, Ottawa a promis que des fonds supplémentaires seraient destinés aux sites historiques. Mais aucune annonce concrète n'a encore été faite.

« Les choses tombent en ruines et nous n'avons pas d'argent pour les réparer », déplore Kim Seward-Hannam, du site historique national de Niagara, qui comprend Fort George et Niagara-on-the-Lake.

Les murs de trois édifices de ce lieu où se sont tenues les plus importantes batailles de la guerre de 1812 pourrissent. Des expositions risquent de ne pas ouvrir leurs portes au public l'été prochain. Le coût des réparations nécessaires s'élèverait à 1,5 million \$, somme qui pourrait n'être pas disponible avant cinq ans.

Certains des canaux qui ont ouvert la voie à la navigation au pays sont aussi en mauvais état.

L'écluse située à Sault Ste-Marie, en Ontario, du côté canadien du canal — qui constituait la principale voie de navigation entre les lacs Huron et Supérieur lors de son inauguration en 1890 — a été fermée à la suite de l'effondrement d'un mur, en 1987. Les réparations coûteraient 35 millions \$.

Les murs de l'écluse du canal Rideau, à Ottawa, qui ont été construits entre 1826 et 1832, tout comme ceux de la voie navigable Trent-Severn sont craqués, quand ils ne se sont pas simplement écroulés. Cinquante-cinq des 222 écluses, barrages, murs de soutènement, quais et ponts du canal Rideau sont en pierre état.

Les défis demeurent nombreux dans l'éducation

Lia Lévesque
de la Presse Canadienne

AU DÉBUT de 1991, plusieurs observateurs du milieu de l'enseignement demandaient de « refaire de l'éducation une priorité au Québec ». L'objectif a-t-il été atteint aujourd'hui?

Autant les syndicats d'enseignants que les commissions scolaires ont formulé ce souhait, insistant sur l'urgence d'en faire une priorité de société et d'y investir les fonds nécessaires. Les défis sont nombreux: les échecs et les abandons, l'évaluation des apprentissages, la qualité du français écrit, l'analphabétisme, le fouillis dans le domaine de la formation professionnelle et le phénomène d'enfants défavorisés qui, le ventre vide, ont peine à se concentrer sur leurs livres.

Comme le disait la Fédération des commissions scolaires, à l'occasion de son assemblée annuelle en juin dernier: « Il n'est pas nécessaire d'être visionnaire pour comprendre que les 40 % de décrocheurs, les 30 % d'analphabètes et une main-d'œuvre mal adaptée aux changements technologiques se traduisent par des coûts faramineux pour la société québécoise ».

Au cours d'une entrevue avec la Presse canadienne, la présidente de la CFQ Lorraine Pagé a conclu que le Québec avait fait « des pas importants » pour ce qui est de « faire de l'éducation un objet de débat public » en 1991.

« Quand on lit les journaux, quand on écoute les émissions d'affaires publiques, à la télévision ou à la radio, on se rend compte que ça fait bien longtemps qu'on n'avait pas parlé au-

tant d'éducation. Et ça, ces progrès que nous avons faits depuis les 12 derniers mois, nous mettent en meilleure situation pour réussir à aller chercher les engagements politiques qui vont refaire de l'éducation une priorité au plan économique, en y consentant les budgets nécessaires. »

Un autre pas important a été franchi en 1991, selon Mme Pagé, parce que l'échec et l'abandon scolaire « sont maintenant un phénomène connu, connu de la majorité de la population et reconnu par la majorité des décideurs, non seulement dans le réseau scolaire, mais aussi au sein de la société québécoise ».

Il en est autrement, cependant, des mesures concrètes qui nécessitent des investissements. Sur ce point, il reste beaucoup de chemin à parcourir, estime Mme Pagé.

« Refaire de l'éducation une priorité, ça prend plusieurs formes. Ça prend notamment la forme d'un investissement accru en éducation et, là, on en est encore au moment des bonnes intentions. On n'a pas encore franchi le cap des mesures concrètes », critique-t-elle.

Mme Pagé émet le souhait que 1992 soit « l'année des mesures concrètes », vu l'urgence de la situation et l'ampleur des besoins. « On ne peut pas se sortir d'un cycle de 1 milliard \$ de coupures budgétaires en 10 ans sans réinjecter des fonds dans le réseau scolaire. »

Selon la Fédération des commissions scolaires du Québec, « il y a consensus entre le patronat, les syndicats, les administrateurs scolaires et les parents pour donner un coup de barre en éducation, que ce soit pour améliorer la formation de la

main-d'oeuvre ou s'attaquer en priorité aux problèmes du décrochage scolaire et de l'analphabétisme ».

Signe des temps, la fédération, qui regroupe 165 commissions scolaires, a profité de son assemblée générale, en juin dernier, pour enlever le mot « catholique » de son appellation et se rebaptiser la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Pour la fédération, 1991 a été l'occasion d'un débat sur la décentralisation. L'ancien président Guy D'Anjou affirmait d'ailleurs, à l'occasion de l'assemblée, que « le cul-de-sac dans lequel se retrouve l'éducation au Québec trouve sa principale source dans la centralisation excessive de l'État ».

Du côté du ministère de l'Éducation, on a lancé le programme de soutien aux enfants de milieu défavorisé, évalué à quelque 9,3 millions \$, au primaire et au secondaire. Les mesures prennent la forme de soutien pédagogique et même parfois d'aide alimentaire. Ce dernier programme, cependant, a connu des ratés dans la région de Montréal.

Le ministre de l'Éducation Michel Pagé a aussi mis sur pied en septembre un groupe de travail chargé d'étudier la situation de l'enseignement dans les écoles anglaises au Québec. Le groupe doit faire rapport au mois de janvier.

Dans les universités, la situation financière s'est quelque peu améliorée ou stabilisée, notamment grâce à la hausse des frais de scolarité payés par les étudiants.

Mais ce qui frappe le plus du côté universitaire, c'est la hausse de la fréquentation. Plusieurs représentants d'universités interrogés ont attribué cette hausse à la récession.

C'est comme si, plutôt que de grossir le nombre de chômeurs à la recherche d'un emploi, les étudiants avaient préféré poursuivre leurs études.

Aussi, le ministère de l'Enseigne-

ment supérieur a fait savoir, en décembre, qu'à compter de l'année scolaire 1992-93, les frais de scolarité à l'université seraient désormais indexés à l'indice des prix à la consommation.

LES LANGUES: UNE AFFAIRE RENTABLE

anglais parlé anglais écrit italien portugais* allemand*	espagnol civilisation espagnole* nouveau	français parlé français écrit grec* japonais* chinois*
--	---	--

Session de 7 semaines Session de 4 semaines (25 heures/semaine*) Session de 3 semaines

début de session le 13 janvier

L'INFORMATIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

Session de 3 semaines les vrais débutants* Dactylo sur ordinateur Connaitre l'IBM-PC* (Windows 3.0)	Session de 7 semaines IBM DOS Wordperfect 5.1 (et avancé) Lotus 123 (et avancé) Comptabilité informatisée*
---	---

Groupe maximum de 10 personnes

Pour l'anglais, le français et l'espagnol: inscription les 3, 6, 7, 8, 9 et 10 janvier entre 12h et 14h et entre 16h et 18h
Pour tous les autres programmes: inscription dès maintenant.

Y. M. C. A. Centre-ville
1450, Stanley (métro Peel)
849-8393 postes 712 et 732

Y. M. C. A. Hochelaga-Maisonneuve
4657, rue Hochelaga (métro Vial)
255-4651

* Ces cours ne sont pas offerts à la succursale Hochelaga-Maisonneuve.



Hank Searls

LES DENTS DE LA MER: LA REVANCHE



Montréal, Guérin, 1991
435 pages, 15,3 cm x 22,8 cm, 18,95 \$

D'après un scénario de Michel de Guyman inspiré de *LES DENTS DE LA MER* de Peter Benchley Traduction de l'américain: Françoise Laurent

Cette fois, c'est un drame personnel. La vie de la famille Brody a été bouleversée par une force de la nature.

Une force qui glisse, silencieusement et invisiblement, vers la surface de l'océan, prête à frapper avec une implacable fureur. Pour Ellen Brody, il s'agit de l'incarnation même du mal. Et celui-ci doit être anéanti. Une fois pour toutes même si Ellen doit y laisser sa vie.

L'OPINION DE LA CRITIQUE AMÉRICAINE:

« Une aventure de la mer dont l'écho résonne au fond de nos esprits comme le tintement des ondes radar »

Los Angeles Times

« Tendu, incisif... d'une lecture extraordinairement intense! »

Chicago Tribune

« Searls est remarquablement expressif... Vous vous mettez debout et vous criez bravo! »

Washington Post

Whitley Strieber

COMMUNION

UNE HISTOIRE VRAIE



Montréal, Guérin, 1991
398 pages, 14,9 cm x 22,6 cm, 18,95 \$

« Le lecteur devrait se rappeler les mots suivants d'un célèbre biologiste, le Dr J.B.S. Haldane: « Non seulement l'univers est-il plus étrange que nous n'imaginons, mais plus étrange encore que nous ne pouvons imaginer. » *Commun* est un ouvrage brillant, irrésistible et qui provoque la controverse »

Dr DAVID WEBB, membre du National Committee on Space, président, Space Studies, University of North Dakota

Commun raconte la tentative de Whitley Strieber pour venir à bout d'une bouleversante attaque venue de l'inconnu. Selon toute apparence, lui et sa famille ont vécu une succession de rencontres personnelles complexes avec des êtres d'un autre monde, dans leur petit chalet isolé, au nord de l'état de New York.

Indifférent et sceptique quant aux OVNI et aux extra-terrestres (il considérait ce phénomène comme un « faux » monde inconnu, aisément attribuable à des erreurs de perception ou à des hallucinations), Strieber crut donc d'abord qu'il perdait la raison quand, au beau milieu de sa vie, firent irruption les « visiteurs ».

Qui sont ces visiteurs? D'où viennent-ils? Représentent-ils un aspect de l'esprit humain encore inexploré ou sont-ils ce qu'ils semblent être, c'est-à-dire des êtres d'origine inconnue?

Whitley Strieber décrit les effets inversants de ses rencontres avec une sincérité étonnante. Effrayé tout autant que fasciné, il fait face à l'inconnu avec curiosité, lucidité et ouverture d'esprit, alors qu'il lutte pour comprendre ces terribles petites formes dont les yeux semblent fixés sur les recoins les plus intimes de l'homme, sur les profondeurs les plus secrètes de l'âme... comme s'ils cherchaient une communion.

ADP: (514) 523-1182

**La Chambre
des huissiers
du Québec**

LA MI

Province de Québec, District
Longueuil, COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE, NO-500-02-0383
911, MICHEL POISSANT, Demeurant
à: 1001, RUE SAINT-DENIS, 100
Longueuil, Qc, H4M 1K6, (téléphone
à domicile du défendeur, au 103-
42-11-22, sur la cité de St-Philippe,
de la longueur, seront vendus par ordre
de Justice, les biens et effets du
défendeur, saisis en cette cause
consistant en: 1 camion 6
tonnes, Chevrolet 1975 de couleur
rouge, no série: CCE53519, 053535
plaque: LB 32487, 02-1; 1 véhicule
automobile de marque Oldsmobile
Cutlass de couleur vert 2 tons
no 1983 no plaque: 103-42-11-22
103-42-11-22, 103-42-11-22, 103-42-11-22
NORMAND POISSANT, HUISSIER,
2628, ETUDE GRENIER, POISSANT
ASS., HUISSIERS, Ville Lemoine
décembre 1991.

Province de Québec, District
Longueuil, COUR DU QUÉBEC,
505-277-0031/30-904. PERCEPTEUR
AMÉNÉS, Demandeur, vs. ALFON-
SE LAFORTUNE, Défendeur. Le 8 jan-
vier 1992, à 15h00 de l'après-midi
domicile du défendeur, au 939
Dovon, en la cité de Longueuil,
de Longueuil, s'est rendu sur au
de Justice, les biens et effets
défendeur, saisis en cette oc-
casion: 1) téléviseur couleur H
(17" app.); 1 vidéo VHS (l'été
acc); 1 set de salon 3 morceaux vs
Michel Elser. Conditions: AR
COMPTANT, MICHELE P. BERN-
HUISIER, DE L'ÉTUDE: PELLETIER BERN-
& MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431
George, Longueuil, Québec J4L
TEL: 647-6400. Longueuil, le
décembre 1991.

MARIE FLORENCE SANON
Partie demanderesse
c.
CHESNEL PIERRE
Partie défendeur

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MONSIEUR CHESNEL PIERRE de comparaître à la greffe de cette cour situé au 1, ANTOINE EST, MTL, QC, salle 101, dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis au **LE JOURNAL LE DEVOIR**.
Une copie de LA DÉCLARATION DE DIVORCE a été remise au greffier de l'intention de MONSIEUR CHESNEL PIERRE.
Lieu: MONTREAL
Date: 23 DÉCEMBRE 1991

AVIS
PRENEZ avis que les procureurs
partie demanderont au dépôt
greffe de la Cour supérieure
district de Beauharnois,
Salaberry, Valleyfield, Québec
avis de 60 jours en vertu des
1040 A et suivants du Code civil
A moins que vous n'ayiez remis
votre défaut conformément
articles dans les 60 jours
présente publication, il sera
contre vous suivant la loi;
Une copie de l'avis de 60 jours
laissée au greffe à votre intention
Lieu: Valleyfield
Date: 12 décembre 1991

MARIE-HELENE B
Pratolinaire a

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-013514-912
COUR SUPÉRIEUR
PRÉSENT
LE GROUPE MASTER LTÉE.
Partie deman
c.
VENTILATION D.S.R. INC.
Partie défens
et
LES INVESTISSEMENTS GAGN

**AVIS DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE**

Dans l'affaire de la faillite de

**MICHEL ARMSTRONG
et GEORGETTE DESROCHES**
65 Daigneault
St-Luc (Québec) J2W 2A5

AVIS est par la présente
donné que les susdits débiteurs
ont fait cession de leurs biens
le 18 décembre 1991 et que la
première assemblée des créanciers
sera tenue le 10 janvier 1992
à 10h30 au bureau du syndic.
Montréal, ce 23 décembre 1991.

Marchand, Daoust Inc., Syndic

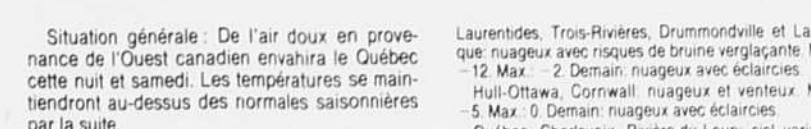
354, Notre-Dame ouest B.r.
Montréal, (Québec) H2Y 1V1
Tél.: (514) 845-7143 / 1-800-363-1111

RÉMILLARD, MOQUIN
Syndics de Faillite
899, boul. Taschereau,
Bureau 270
Greenfield Park (Québec)
J4V 2J2
Tél.: (514) 466-8585

RÉMILLARD, MOQUIN
Syndics de Faillite
899, boul. Taschereau,
Bureau 270
Greenfield Park (Québec)
J4V 2J2
Tél. : (514) 466-8585

1001

LA METEO



QUÉBEC

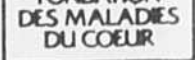
Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Gabonga et Gouin: nuageux avec risques de brume verglaçante. Min.: -10. Max. 0. Demain: nuageux avec éclaircies.

Pontiac, Gatineau et vallée de la rivière Lièvre: nuageux avec risques de brume verglaçante. Min.: -7.

PELAND, Pierre - Le 7 février dernier est décédé subitement monsieur Pierre Peland. Agé de 44 ans, monsieur Peland laisse dans le deuil son épouse Catherine ainsi que son fils Patrick et sa fille Isabelle. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Viateur, 1231 rue Principale, le samedi 10 février à 10 heures. Les proches d'y assister sans autre invitation. Un don pour la Fondation des maladies du cœur sera apprécié.

**DONNEZ DE TOUT COEUR
DÈS AUJOURD'HUI!**

 **AUGMENTEZ VOS
CHANCES DE LUTTER
CONTRE L'ENNEMI**

 **NUMÉRO 1
AU CANADA**

440, boul. René-Lévesque ouest
Bureau 1400
Montréal, Québec H2Z 1V7
(514) 871-1551, 1-800-361-7650
Fax: (514) 871-1464

PETITS MOTEUR 2 TEM
4 TEMPS ENRG.* situé au
Curé Labelle, Labelle, Québ

Dans l'affaire de la
CONTRACTEUR
corporation légale
au 3321, boul. Da

te de :
ÉO ALLARD & FILS INC.
nt constituée ayant fait affa
ais, Laval, Québec, H7P 1V

[illegible]

**MOQUIN, MÉNARD,
GIROUX, DU TEMPLE**
Place Montérégie
101, boul. Rolland-Ther

DE SIM.
NUMÉRO D'E
TERMINAISOM

D-BEAUDRY INC.
REGISTREMENT: 30244
TOTALE AU 31 MAI 1991

11

Les sociétés de fiducie devront épurer leur portefeuille en 1992

Elles y seront forcées par les difficultés du marché immobilier en Ontario

Gérard Bérubé

collaboration spéciale

TOUS SONT unanimes : 1991 a été une année particulièrement difficile pour les sociétés de fiducie. Standard et Guardian Trust ont fermé boutique; Central Guaranty et First City Trust sont en difficultés; le Trust Royal a vu, en Bourse, son action chuter de 16 \$ à un peu plus de 6 \$, celle du Trust Général est passée de 7,25 \$ à un peu moins de 3 \$ et le titre de Central Guaranty, de 10 \$ à environ 1 \$. « Avec de telles illustrations, il devient difficile de prétendre que tout est beau, que tout a bien fonctionné », a lancé Jean-Pierre Duguay, vice-président et chef de l'exploitation chez Trustco Desjardins.

L'exercice financier de la plupart des sociétés de fiducie se termine le 31 décembre. Ce n'est donc qu'en février ou mars prochain que l'on pourra chiffrer les difficultés subies. En revanche, les données préliminaires des neuf premiers mois ne laissent entrevoir rien de bon. Et l'on s'attend à ce que d'importantes provisions soient constituées au quatrième trimestre afin de comptabiliser les prêts non performants, qui se sont multipliés. « Elles vont devoir le faire », a déclaré, sur un ton ferme, Jean-Marie Bouchard, inspecteur général des Institutions financières du Québec.

Qui dit augmentation des provisions sous-entend la nécessité de recapitaliser. « Les institutions devront être plus alertes que jamais. Règle générale, les fiducies reposent sur une bonne capitalisation. Mais tout dépend de l'organisation de l'institution, du holding ou du conglomérat dans lequel elle est regroupée, a ajouté M. Bouchard. Car très souvent les problèmes viennent de la tête ou découlent d'une restructuration engagée par le holding. »

Ces difficultés sont d'ordre conjoncturel, beaucoup plus que structurel. « Dans l'ensemble, les sociétés de fiducie reposent sur une bonne base de capital. C'est le secteur immobilier qui nous a fait mal. Les taux de vacance élevés du côté des édifices à bureaux et des condominiums, la diminution des loyers, voire l'incapacité de plusieurs commerçants à payer leur loyer, sont autant de facteurs qui ont contribué à la baisse de rentabilité des immeubles », a fait remarquer M. Duguay.

Le président et chef de la direction

du Montréal Trust, John D. Thompson, abonde dans le même sens. « Entre 80 et 100 % des problèmes viennent du secteur immobilier. Quand vous avez prêté 75 % sur une propriété, qui perd ensuite 35 % de sa valeur... Notre marge est tellement faible qu'une portion, disons, d'à peine 15 % de prêts en difficultés sur l'ensemble d'un portefeuille peut venir jusqu'à effacer la bonne performance offerte par le 85 % restant. »

M. Thompson réfute une certaine croyance voulant que l'expérience douloureuse vécue par certaines institutions, et énumérée précédemment, camoufle un malaise plus sérieux dans l'industrie. « L'événement du Standard Trust a peint un tableau pas très optimiste. Or, cette institution a prêté de manière « agressive ». Pendant plusieurs années elle a bénéficié du gonflement des prix à Toronto. Le marché immobilier de l'Ontario a connu un taux de construction très élevé, principalement dans le segment du condo et des centres commerciaux. Le climat était devenu hautement spéculatif jusqu'à ce qu'un sommet soit atteint, vers la fin de 1989. La demande s'est fortement contractée par la suite et la valeur des propriétés s'est mise à chuter. » Standard Trust n'a pu tenir le coup.

« Il y a quelques années, les projecteurs étaient surtout braqués sur les banques, qui devaient jongler avec des prêts non performants consentis aux pays en voie de développement. Aujourd'hui, ce sont les fiducies qui retiennent l'attention. » Pour le président du Montréal Trust, ce sont les petites sociétés de fiducie qui éprouvent le plus de difficultés par les temps qui courent. Elles ont ni le réseau ni les liquidités nécessaires pour octroyer de gros prêts. Elles doivent donc faire preuve d'une plus grande « agressivité », s'astreindre à une diversification plus chétive et, bien souvent, se placer en position de vulnérabilité face à quelques gros emprunteurs. « Le Trust Royal a peut-être éprouvé certaines difficultés en Angleterre et aux États-Unis mais son portefeuille canadien va très bien. Le National Trust n'a pas, non plus, de problèmes majeurs avec son portefeuille canadien. »

Au Montréal Trust, le Québec compte pour 20 % de son portefeuille hypothécaire, comparativement à 40 % pour l'Ontario, 30 % pour l'Ouest canadien et 10 % pour les Maritimes. « C'est la portion ontarienne qui est



Entre 80 et 100 % des problèmes des sociétés de fiducie sont causés par le secteur immobilier, en particulier l'immobilier commercial. Plusieurs commerçants ont de la difficulté à payer leur loyer mensuel... quand ils ne sont pas accablés à la faillite.

la plus touchée. Là-bas, les prêts en retard représentent presque le double de ceux enregistrés au Québec. La valeur des propriétés y est beaucoup plus soufflée qu'ici. Et les pertes d'emploi y sont plus nombreuses. À Toronto, la valeur des propriétés résidentielles a chuté de 35 %, contre 20 % à Montréal. C'est peu dire ! »

Règle générale, entre 70 et 75 % des revenus d'une société de fiducie provient de ses activités d'intermédiaire financier. Et ces activités sont, dans leur quasi totalité, concentrées dans le secteur immobilier. Une mauvaise performance à ce chapitre ne peut que se répercuter sur l'ensemble. « Chez Trustco Desjardins, nos revenus ont progressé de 14 % cette année. Mais l'augmentation atteint 25 % dans le seul secteur du placement. Les résultats découlant de nos activités d'intermédiaire ont donc masqué nos résultats d'ensemble, au détriment de nos revenus d'honoraires. »

« Contrairement aux banques, où le financement hypothécaire retient environ le tiers de leur actif, cette proportion atteint pratiquement 100 % dans les fiducies. Nous ne pouvons qu'être plus sensible aux aléas du secteur immobilier », a ajouté le président du Montréal Trust.

Le fonds du baril serait-il atteint ? « Je ne saurais le dire, a répondu Jean-Pierre Duguay. Chez Desjardins, nous avons touché un certain plateau. Les retards (sur les prêts) augmentaient beaucoup plus rapidement au printemps qu'aujourd'hui. Nous sommes toutefois soumis aux aléas de la conjoncture économique et, à l'heure actuelle, la baisse des taux d'intérêt ne semble pas vouloir alimenter une quelconque reprise. Le présent malaise est davantage axé autour du degré de confiance des agents économiques. Mais je demeure optimiste pour 1992. »

M. Thompson, pour sa part, utilise le conditionnel. « Les grosses fidu-

cies vont passer au travers. Personnellement, je mise sur une reprise économique américaine pour engager la relance ici. Il ne faut pas oublier que 1992 est une année d'élections aux États-Unis. »

Mais l'inspecteur général tient des propos plus modérés. Pour lui, lorsqu'une récession s'étend de façon aussi prononcée du côté des institutions financières, le diagnostic est sans équivoque. « 1992 s'annonce difficile également. Les maux sont là, toujours présents. La contraction de l'activité économique frappe très durement les institutions financières. Il n'y a pas un secteur qui y échappe. Les entreprises se battent pour sauver leurs marchés et les consommateurs attendent, hésitent. » Chômage et faillites élevés, rentabilité des entreprises affaiblies, niveau d'endettement élevé et degré de confiance amoitié sont autant d'obstacles qui, en débordant sur 1992, viendront freiner l'élan de la reprise.

Les banques dans les fiducies ?

Le salut pourrait toutefois provenir des banques. À tout le moins, le processus de décloisonnement des institutions financières devrait clore un autre chapitre avec le projet de

loi, devant être promulgué en mars prochain, permettant aux institutions bancaires de détenir des sociétés de fiducie ou de s'engager dans des activités fiduciaires. Les banques, avec leurs profits ronnants et leur bilan nettoyé, attendent le coup d'envoi et se délient présentement les muscles à la ligne de départ.

Jean-Pierre Duguay, de Trustco Desjardins, croit à l'émergence d'un mouvement d'acquisitions. « Les banques veulent percer ce secteur. Elles vont rechercher les services spécialisés mis sur pied par les fiducies. Certes la performance du portefeuille immobilier de certaines d'entre elles est susceptible d'éloigner les banques, d'autant plus qu'elles éprouvent leurs propres difficultés dans ce domaine. Mais les fiducies vont constituer d'importantes provisions au quatrième trimestre. » Les sociétés de fiducie, celles désireuses de courtiser les banques, vont se faire une beauté.

« Certaines banques se sont déjà positionnées en vue d'acquiescer une fiducie, a renchéri Jean-Marie Bouchard. Malgré les difficultés dans le secteur immobilier, l'attrait d'une fiducie est bel et bien réel, un attrait qui dépend de la diversification ou de la région géographique dans laquelle la fiducie s'est engagée. » L'inspecteur général accorde néanmoins une chance de survie aux sociétés de fiducie qui auront conservé leur indépendance. « Comme tous les principaux pouvoirs fiduciaires seront désormais autorisés aux banques, une forte concurrence va naître dans ce secteur. À mon avis, les fiducies ont leur place et elles vont pouvoir survivre si elles effectuent un retour aux sources, si elles reviennent à leurs activités traditionnelles, soit l'administration de biens au service d'autrui. »

Au Montréal Trust, on considère plutôt que les banques seront surtout intéressées à développer leurs propres services fiduciaires auprès de leur clientèle. « De toute façon, très peu de fiducies vivent présentement à l'extérieur de grands réseaux. » M. Thompson cite en exemple les banques Royale et Toronto-Dominion, qui attendent le coup d'envoi pour développer, à mêmes leurs propres ressources, leurs services fiduciaires. Il préfère donc parler de fusions ou d'acquisitions entre les membres de l'industrie.

Il s'agit, du moins, de l'avenue qu'entend emprunter le bras fiduciaire de BCE. « Il est certain qu'il y aura moins de fiducies d'ici cinq ans. Nous, au Montréal Trust, sommes intéressés, d'une part, à bien gérer notre portefeuille, à protéger nos actifs. Mais nous sommes également à la recherche d'acquisitions afin d'accroître notre portefeuille. »

Les politiques fédérales continuent de faire régresser l'industrie de la pêche au Québec

Claude Turcotte

LE NOUVEAU plan de gestion du poisson de fond pour 1992 annoncé lundi par le ministre fédéral des Pêches entrainera un manque à gagner de 12 millions \$ pour les pêcheurs québécois et une baisse de 27 millions \$ et de 75 emplois en usine pour les entreprises de transformation. En présentant hier cette évaluation du plan Crosbie, M. Yvon Vallières, ministre québécois délégué aux Pêches, a réitéré que « les politiques fédérales continuent de faire régresser l'industrie de la pêche au Québec et que le temps est venu de repenser le système ».

M. Vallières soutient que le ministre fédéral ne tient aucunement compte de la situation des pêcheurs du Québec et du golfe Saint-Laurent; il ajoute même que les pêcheurs québécois sont les plus pénalisés, puisque leur part dans les débarquements de poisson de fond est passée de 12 % en 1971 à 6 % en 1990, une évolution qu'il impute en grande partie aux décisions du ministre fédéral. Depuis 1987, les débarquements de morue sont passés au Québec de 31 200 à 18 750 tonnes, soit une baisse

de 40 %. Pendant la même période, la part du Nouveau-Brunswick est demeurée stable, celle de la Nouvelle-Écosse a diminué de 15 %, celle de Terre-Neuve a baissé de 13 % et celle de l'Île-du-Prince-Édouard a régressé de 4 %.

Cette contraction de 40 % dans les débarquements au Québec a provoqué un important phénomène de rationalisation, si bien que depuis 1988 pas moins de 20 usines de transformation du poisson sur un total de 69 ont dû fermer leurs portes; cela a entraîné une réduction de 32 % des emplois en usine et une diminution de 20 % des pêcheurs. Devant ces faits, M. Vallières affirme que « le processus d'adaptation à ses limites et on ne pourra encore longtemps rationaliser notre industrie pour l'adapter à la situation alors que personne ne nous a suivi ailleurs dans les Maritimes ».

Le plan de pêche de M. Crosbie pour 1992 ne tient pas compte d'une autre demande formulée non seulement par M. Vallières mais par une coalition des pêcheurs du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Cap-Breton, pour interdire à la flotte hauturière la pêche d'hiver à la morue à l'entrée

du golfe Saint-Laurent. Selon la coalition, l'accès à ce stock doit être réservé aux pêcheurs côtiers et semi-hauturières qui en dépendent. M. Vallières rappelle « un engagement historique » pris à cet égard par le gouvernement canadien en 1980, en soulignant du reste que la flotte hauturière a bénéficié d'une période d'adaptation suffisamment longue pour ne plus avoir à compter sur cette pratique hivernale.

Le ministre québécois ajoute que « la volonté du gouvernement fédéral de laisser se poursuivre la pêche d'hiver est une décision à caractère socio-économique qui laisse voir très nettement tout l'arbitraire qui réside dans la gestion de la ressource halieutique ».

En présentant son plan, M. Crosbie disait ceci à propos de cette requête : « Les préoccupations de conservation de la coalition ont été examinées attentivement en ce qui concerne leur demande de fermeture de la pêche hivernale dans la division 4Vn. Nous avons également évalué l'impact potentiel de cette fermeture sur les collectivités du Cap-Breton, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. Selon les rapports scientifiques qui m'ont été transmis, il n'est pas nécessaire de fermer la

pêche hivernale pour protéger le stock ». À la lumière de cette citation, il semblerait que dans l'esprit du ministre il n'y ait pas de pêcheurs québécois, puisqu'il n'a pas jugé utile de les englober dans cette étude d'impact.

Le ministre fédéral précise cependant que les mesures de gestion mises en oeuvre en 1991 pour la pêche hivernale à la morue permettront d'assurer la protection des jeunes morues, de contrôler les rejets sélectifs et globaux de poisson et d'améliorer la base de données servant à évaluer les stocks. Le niveau de présence des observateurs, qui atteignait environ 70 % l'an dernier, serait désormais de 100 % et un programme d'estimation des prises à partir des observations sera mis en oeuvre.

Enfin, M. Crosbie prévoit convoquer une réunion spéciale avec des représentants de l'industrie en janvier afin d'examiner soigneusement le programme de mise en valeur du poisson de fond. « L'avenir de l'industrie du poisson de fond de l'Atlantique repose sur une gestion responsable des pêches, avance-t-il. Cela signifie qu'il faut se pencher sur toutes les questions avec attention et dans un esprit d'ouverture. Cela signifie également qu'il faut concilier les besoins économiques actuels des groupes et des collectivités avec le devoir primordial de préserver la ressource au profit des générations futures ».

Nouveau record à Wall Street: le Dow Jones dépasse les 3100 points

NEW YORK (AFP) — Wall Street a inscrit un nouveau record hier, pour clôturer au-dessus de 3 100 points, la progression étant toutefois freinée par des prises de bénéfices.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, qui avait déjà terminé la veille sur un record, a clôturé à 3101,52 en progression de 18,56 points (+ 0,60 %), enregistrant ainsi sa septième hausse consécutive.

L'activité s'est calmée, par rapport au niveau du début de semaine, avec seulement quelque 156 millions d'actions échangées. Le nombre des titres en hausse continue à large-

ment dépasser celui des valeurs en baisse : 1089 contre 587 et 505 titres sont demeurés inchangés.

Des prises de bénéfices avant le week-end ont pesé sur Wall Street, mais celle-ci continue à bénéficier d'un soutien solide de la part de nombreux investisseurs pariant sur une reprise économique dans le sillage du dernier assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale (Fed).

« Ce geste va dans le sens de notre prévision ouvertement optimiste de reprise économique en 1992 », a souligné Stephen Roach, économiste chez Morgan Stanley and Co.

Par ailleurs, Wall Street attire de plus en plus de capitaux au détriment d'autres placements financiers moins rentables en raison de la baisse des taux d'intérêt, selon des analystes.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence, est resté inchangé à 7,50 % hier soir par rapport à jeudi.

De son côté, le dollar US se raffermissait hier après-midi à New York, sauf contre le yen, sur des facteurs techniques et dans un marché éteint en cette période de fêtes de fin d'année.

FONDS DE CROISSANCE TALVEST INC. AVIS DIVIDENDE

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de vingt-huit cents (0,28 \$) par action a été déclaré sur les actions ordinaires du capital-actions de Fonds de Croissance Talvest Inc., payable le 31 décembre 1991, aux titulaires d'actions ordinaires inscrits en date du 31 décembre 1991.

Au nom du conseil d'administration,
Lise Bourassa
Secrétaire

Montréal (Québec)
Le 23 décembre 1991

C'est magnifique ce qui arrive au

Château WESTMOUNT

CENTRE D'ACCUEIL LUXUEUX POUR AÎNÉS

Le summum du 24 heures de soins médicaux et infirmiers. Long séjour et court séjour

Soins: • Personnel infirmier compétent et courtois
• Partenariat trivalent entre l'équipe multidisciplinaire, le résident et la famille

Cuisine: • Cuisine délicieuse et saine
• Menus et "À la Carte"
• Dégustations et événements culinaires

Activités: • Art expressif comme outil thérapeutique
• Appréciations musicales et thérapie par la musique
• Programmes entre générations, exercices, jeux de société
• Invités célèbres, poètes, etc...

Oui, c'est magnifique ce qui arrive au

Château WESTMOUNT

venez donc le constater et visiter.
Pour de plus amples informations :
Madame Thérèse Blouin-Roux
Tél.: (514) 369-3000
4860, boul. de Maisonneuve ouest
Westmount (Québec) H3Z 3G2
(coin Victoria et de Maisonneuve)

PORTES OUVERTES SAMEDI & DIMANCHE

ECONOMIE

PUBLICITÉ / MARKETING

«Ne laissons pas l'absence de désir tuer l'économie»

Jean-Pierre Nicaise
collaboration spéciale

LES PATRONS. Y a-t-il encore des patrons ? Le rideau de fer est levé, sur la planète on peut commercer sept jours sur sept sous azimuts, mais : où sont passés les clients ? Où est le marché ? Et les banquiers, à qui prêtent-ils ? Et puis : croyez-vous encore au Père Noël ? L'Homme de l'année, M. Boris Elstine, oui. En port dû, le chroniqueur lui a fait livrer pour son drapeau une sébile et un marteau.

Car : « Ne laissons pas la morosité tuer le désir et l'absence de désir tuer l'économie ». Cette annonce, pleine page, commanditée par 24 firmes françaises des secteurs du luxe et de la grande distribution est parue dans *Le Monde*. Un écho, sans doute, à cette publicité américaine que L'E DEVOIR citait la semaine dernière : « Achetez quelque chose ! ».

Avec quel argent ? Les banquiers, vous l'avez sûrement noté, ne prêtent aux pauvres qu'à condition qu'ils en imposent. Quelque 6 milliards \$ à M. Maxwell aux dernières nouvelles. À ce propos, bien des gens d'affaires à Paris, et sans doute ailleurs, se demandent comment il peut bien se faire que les grandes banques nationalisées — le Crédit lyonnais et la BNP, mais surtout le Crédit lyonnais — puissent largement dans leurs caisses pour un homme que la City surnommait depuis longtemps « le Tchèque sans provision » (*the Bouncing Czech*). Sans oublier la Caisse des dépôts !

Alors que ces mêmes banques refusent des prêts à bien des sociétés au moins tout aussi sérieuses, resserrent en général le crédit (c'est le marasme dans l'immobilier en France par exemple) et que l'on voit

même des entreprises fermer leurs portes faute de ne pouvoir escompter des créances sur l'État. La grogne est grande dans l'entourage du ministre français des Finances, et pas seulement.

Naufrages par ici, faillites par là.
Ce n'est pas la morosité qui tue le
désir et l'absence de désir qui tue
l'économie, mais le manque de
confiance. On ne croit plus aux Pères
Noël. À l'argent facile.

Regardez les patrons. Il y a-t-il encore des patrons ? demandait le chroniqueur voici un an ou deux et sans doute un an et demi, à un de nos grands boss de la pub. « Je me le demande ! » s'est exclamé cet expert. Nous parlions des services, de l'effarante explosion des conseillers de tout poil qui entourent maintenant les patrons et les guident dans la moindre de leurs décisions. Quand ils arrivent à en prendre une.

Ainsi, les États-Unis comptent plus de juristes et d'avocats d'affaires que tous les autres pays réunis. Mais aux États-Unis, on soldait le reaganisme. Et à Moscou, où se précipitent les conseillers, un confrère fait remarquer qu'il est bien difficile de parler de « marché », alors que pas un seul Russe, y compris les responsables, n'a signé un chèque de sa vie et que le crédit, instrument même du capitalisme, est inconnu.

Au moins vous me direz, Boris Elstine est démocrate.

« Démocrate ? Non, je ne le pense pas. Boris Elstine est profondément russe. Démocrate, il ne sait même pas ce que c'est », a estimé la semaine dernière à la télévision française Hélène Carrère d'Encausse, l'académicienne grand spécialiste de l'ex-URSS, tout en ajoutant qu'il s'agit là d'hommes de transition, que la jeune génération bricole une économie en train de



Le luxe n'est plus ce qu'il était. Qu'il s'agisse d'un coupé Jaguar, comme celui-ci, d'une Mercedes ou d'une Ferrari, les valeurs purement spéculatives font place aux valeurs plus « vraies » comme la sécurité et le confort. Les temps ont changé.

naître, et que tous les plus de 35 ans devraient être mis à la retraite.

Irrécupérables

Quant à nous, revient en mémoire au chroniqueur le libellé d'une petite affiche chez un dépanneur du Plateau Mont-Royal : « Le crédit est mort, les mauvais payeurs l'ont tué. Et puis voilà le capitalisme malade ».

malade de la frime, du clinquant, du mensonge, bien entendu.
Du coup, vous pensiez qu'on était

Du coup, vous pensiez qu'on était sorti du marketing : pas du tout. Au début des années 80, définitivement enterrées sans doute avec M. Maxwell, succède une décennie qui devrait être plus raisonnable. Signe des temps : le luxe.

Prenons les voitures. Les ventes de Jaguar, BMW, Rolls-Royce, Porsche sont en chute libre. Quant à Mercedes, depuis deux ans au moins, la grande marque allemande axe ses communications sur la sécurité et la solidité en oubliant le luxe. La spéculation sur les voitures d'exception semble terminée et

beaucoup y laissent leur chemise. La Ferrari F-40 par exemple, commercialisée en 1987 à 350 000 \$ se revendait deux ans plus tard 1,4 million \$. La firme ne pouvant fournir, on spéculait sur les bons de commande. C'est fini. Et le luxe est aujourd'hui dans la voiture, ce sont les Ford, Chrysler, Toyota et autres Renault « Espace ». Les grandes voitures confortables et panoramiques pour toute la famille.

Dans 20 ans, la moitié des habitants de la planète vivront dans les villes. Ce phénomène, considérable, va entraîner bien des frustrations et renforcer encore, s'il en était besoin, le retour, non pas vers la terre, mais vers les « vraies valeurs ». Le luxe donc va consister à retrouver, dans l'alimentation par exemple, les saveurs des produits dits de terroirs. Même si parallèlement toute une génération ne connaîtra en fait de saveurs que celles de McDonald. Quant à la « nouvelle cuisine », on n'en parle plus, heureusement !

La mode, cet empire du luxe, devrait voir décroître les licences. Le faux luxe, style Cardin, est mort. Le recenterage se fait au niveau du marketing par une distribution très sélective et une communication renouvelée privilégiant la qualité. L'inédit qu'on ne trouve pas ailleurs.

Enfin, en matière de publicité, tout indique que les luxueuses folies sont bientôt finies. Quelques campagnes encore prestigieuses, sans doute, mais qui resteront plus longtemps. On peut aussi penser que cet autre luxe qui consiste à arroser de circulaires la population sera dorénavant mieux contrôlé. Médias ou hors médias, la publicité continuera sa segmentation.

Confiance, confiance, et bonne année quand même.

MONTREAL HEBDOMADAIRE

	Volume	Hours	Days	Chd.	Var.	Hour	Sec
B							
ACSI-B	1480	5	5			9	1
Alm-Les	1300	260	760	260		425	265
Abnl. Pres	646	1147	1475	-	10	176	100
Abnl. Sec	71	90	90			176	100
Aggrica E	4200	425	420			514	400
Air. Condo	65617	574	676			176	100
Alm-Les	700	1127	1174	12	+ 1/2	517	117
Alm. E-73	900	5234	2273	2234	+ 1/2	5252	23
Alm-Les	18464	5234	2174	2174	+ 1/2	5252	23
Alm-Les	200	295	176	200	+ 1/2	200	165
Alm-Les	7150	97	876	876		394	86
Am. Barric	27950	295	265	265		225	115
Alm-Les	2000	205	205			225	115
Alm-Les	2700	712	127	-	1/4	514	11
Alm-Les	2180	112	112			514	11
Alm-Les	1100	365	360			370	275
Alm-Les	21000	31	31			55	30
Alm-Les	2000	2274	2274			2274	2274
Alm-Les	6414	517	1674	17	+ 1/2	517	164
BCE w/	12000	5674	674	674		517	240
BCE w/	2000	4674	4674			517	240
BCE w/	2551	25874	2674	2674		5294	18
BCE w/	22510	176	176			5674	76
BCE w/	11250	305	315	305		200	300
BCE w/	1160	512	1174	1174	-	1174	1174
BCE w/	244	285	285	290		225	250
BCE w/	2000	5190	1974	1974		5190	1974
BCE w/	8000	2551	2551			52514	2474
BCE w/	20364	5119	11	11	+	5174	76
BCE w/	2000	5184	1814			5200	1774
BCE w/	16050	2551	2551			52574	2514
BCE w/	3004	2474	2474	2474		5274	2514
BCE w/	2000	2474	2474	2474		5274	2514
BCE w/	26740	227	2554	2674	+	52874	2674
BCE w/	17450	5190	1974	1974		52874	2674
BCE w/	2000	2474	2474	2474		52874	2674
BCE w/	26740	227	2554	2674	+	52874	2674
BCE w/	5995	227	2774	2774		52874	2674
BCE w/	2000	2774	2774	2774		52874	2674
BCE w/	1964	227	2774	2774	+	52874	2674
BCE w/	5000	2774	2774	2774	+	52874	2674
BCE w/	107722	5234	3174	3174	+	52374	2674
BCE w/	16190	3474	4274	4274	+	54674	29
BCE w/	2200	5274	2774	2774	+	5274	2674
BCE w/	2200	5274	2774	2774	+	5274	2674
BCE w/	19710	5211	2674	2674	+	52574	1174
BCE w/	19710	5211	2674	2674	+	52574	1174
BCE w/	300	5274	2774	2774	+	52874	2674
BCE w/	2300	20	20	20		45	15
BCE w/	11742	5234	2274	2274	+	5274	4874
BCE w/	2200	5274	2774	2774	+	5274	2674
BCE w/	21250	5123	1274	1274	+	5174	2604
BCE w/	5343	185	180	180		180	180
BCE w/	1800	45	28	45		5	42
BCE w/	15970	285	180	180		227	1574
BCE w/	8962	2284	2574	2574	+	2574	2574
BCE w/	3651	1174	1174	1174	+	1174	1174
BCE w/	2000	200	225	225	+	155	122
BCE w/	1800	176	176	176	+	155	122
BCE w/	15000	18	18	18		210	14

	Volume	Hous	Box	Clst.	Var.	Hous	Box
enar Inc	220483	31	75	27	—	1 180	24
sealou	1500	90	90	—	—	1400	75
FLS	124	54	—	61%	—	—	—
FLDeli.s1	3800	517%	17%	17%	—	21	161%
Finan.C	21568	227	221	221	—	249	95
Fleet.Can	1314	131%	131%	131%	—	—	—
Fleet.Can	3792	51%	24%	16	+ 17%	118%	14%
FinInvzb	1600	521%	21%	21	—	525%	21%
FLS Invls	2500	521%	231%	231%	—	525%	21%
Fletcher	800	70	70	70	—	20	50
FLS Que	1100	47%	46%	46%	—	—	—
FLS	125	125	125	125	—	1 185	100
Fortis Inc	1620	52%	23%	24	—	521%	21%
FLS	1250	516%	16%	16%	—	521%	14%
G							
GTC Tra.B	1400	49%	47%	47%	—	5 490	350
GW Util	148	517	17	17	—	5 437%	16%
Goldscr	2200	310	310	310	—	420	310
G Knight	300	30	30	30	—	25	313%
Goodwin	400	395	395	400	—	400	395
Grma Lee	4800	125	125	125	—	129	65
Grma Lee	10800	9	—	9	—	—	—
Grma Lee	1500	56	6	6	—	57%	5%
Grma Lee	1500	56	57%	6	—	58	5%
Guard.s.B	1500	460	460	460	—	485	300
Gulf Air	17500	56%	5%	6	—	111	5%
Gulf Res	1200	61	6	6	—	—	—
H Africa	3601	515%	5	5	—	54%	350
Hess Int	2700	141%	141%	141%	—	1020	137%
Hess Int	2700	510%	10%	10%	—	114%	7%
Heraux	5852	55%	5%	5%	—	54	22%
Hollin Inc	470	111%	11%	11%	—	114%	9%
Hollin Inc	250	15	15	15	—	10	15
H Bay Co	5000	521%	221%	221%	—	537	20
I							
IPL Inc	700	49%	49%	49%	—	5 55%	35%
Intel Mail	830	125	125	125	—	150	101
Intoco	31168	524%	251%	24%	—	521%	24%
Intoco	22867	541%	29%	40%	—	561%	361%
Intec Ind	8150	534%	22%	24%	—	543%	27%
Intec Ind	2500	5	25	25	—	—	—
IBM	21475	5103%	102	102%	—	5160%	94%
InfCorona	39814	515%	5	5	—	511%	48%
InfCorona	2100	510%	21%	21%	—	510%	21%
Inverness	607	55%	5%	5%	—	57%	5%
Inverness	300	512%	12%	12%	—	131%	114%
Irwin Tr	1200	41%	41%	41%	—	41%	41%
Irwin Tr	235	94%	67%	67%	—	57	47%
Island Tel	2100	520%	20%	20%	—	520%	15%
Island Tel	1100	37%	35%	36%	—	37%	36%
Ivoca.sr1	250	515%	51%	51%	—	514%	480
Ivoca.sr2	1200	55	5	5	—	514%	480
Ivoca.sr3	1200	516%	61%	61%	—	520%	51%
Ivoca.sr4	2500	516%	16%	16%	—	125%	15%
Jannock	4800	516%	16%	16%	—	517%	12%
Jannock	1200	516%	26	26	—	517%	12%
Jerry End	2500	47%	47%	47%	—	54%	450
K							
Kaufel.B	215000	54%	61%	61%	—	58%	46%
KLGS Inc	2500	140	135	135	—	4	250
KLGS Inc	2500	140	80	80	—	—	—

	Volume	Heart	Bas	Chd.	Var	52 dec am	Bas
Poco wt	60000	3	2	+	1	29	073
Poco Pefr	7500						
Poloash	35500	5	572	+	+	55	414
Pow Inc	39450	520	2010	2012	+	14	1213
PCW Cr	15000	146	144	+	+	13	150
Pf	150	541	41			543	60
Pf	25700	1180	1876	+	+	173	176
Pf	15000	514				553	60
Pf	1700	65	45			100	60
Pf	21000	60	60			75	30
Pf	13169	97	9	970	+	113	9
Que Tel	32350	170	1814	1816		5184	1476
Quebeca	16350	20				12715	1376
Quebeca	6441	52019	1970	+	+	1521	1373
Ranger Oil	22700	384	892	892		118	118
Ranger	14000	123	1296	+	+	5134	1178
Repos	37600	1572	465	+	+	8430	380
Richmond	15500	61	524			518	118
Richmond	33000	154	1519	+	+	123	1446
RicConfab	3470	525	24	2514	+	525	18
Riojet-C	31300	5134	1374			5116	1614
Rit	1400	1180	1270	1270	+	118	118
Rytrc	160	1180	1270	1270	+	5116	1614
Rytrc G.I.	2200	5116	1270	1270	+	5116	1614
Rytrc	700	1180	1270	1270	+	5116	1614
Rytrc	3000	1270	24	23	+	525	19
S.H.S. Syst	27500	58	776	8		574	345
S.H.S. Syst	18300	1316	1516	1516	+	5116	1614
S.P. 1000	1400	485	485			118	275
S.S. Savan	5435	100	100	100		118	80
S.S. Savan	24685	177	776	776	+	5116	1614
Sant'Agost	1400	1180	1270	1270	+	5116	1614
Sant'Agost	21000	155	195	195		195	125
Sant'Agost	3300	220	220	220	+	10	270
Sant'Agost	57347	564	496	496	+	513	6
Saturn D	2000	125	125	125	+	6	155
Saturn D	15350	15	15	15		15	15
Saturn D	21000	170	170	170		140	155
Saturn D	1000	1116	11	1116	+	5116	1614
Saturn D	1500	1180	1180	1180	+	5116	1614
Saturn D	25000	1414	1414	1414	+	5116	1374
Saturn D	9666	1270	1270	1270	+	5116	1614
Saturn D	1500	1180	1180	1180	+	5116	1614
Saturn D	1500	20	20	20		50	20
Shell Can	15000	3347	3470	3470	+	145	245
Shell Can	1500	40	40	40		15	40
Shirmax	21000	115	115	115		195	70
Shirmax	340	340	8	8	+	10	80
S.I. Beaud	1500	5134	5134	5134	+	10	10
S.I. Beaud	22000	330	330	330		561	295
S.I. Beaud	1500	255	255	255		200	250
S.I. Beaud	750	5116	1516	1516	+	5116	1614
S.I. Beaud	1447	5116	1516	1516	+	5116	1614
S.I. Beaud	21998	425	425	425		15	15
S.I. Beaud	2000	174	174	174	+	5	107
S.I. Beaud	39975	516	516	516	+	512	516
S.I. Beaud	1500	148	148	148		70	185
Taurus A	2000	6	6	6		10	2
Techmire	2750	48	48	48		30	15
Techmire	500	518	18	18		12	177
Teeck B	61770	1180	1734	1734	+	123	1776

	Volume	Hour	Bus	CMs	53 dem Sum	Hour	Bus
Abol/b	2400	5	5	25	30	25	
Abco gr	1500	3	1	3	30	1	
Abor/E	6763	3	1	3	30	1	
Acabit	9000	15	15	19 1/2	15	15	
Armitic	4000	2	2	2	15	5	
Ausvva	12000	30	30	30	40	8	
Aurizon	20220	25	24	25	3	10	
Aurochs	2000	19	19	19	40	7	
Aurtec	18000	27	27	27	37	21	
Clarinet	2000	27	27	27	27	10	
Caterline	10000	11	11	11	22	7	
Concabi	21000	13	13	13	15	0 1/2	
Con Air	1500	18	18	18	27	10	
Con Gas	2187	10	10	10	15	5	
C.Oilw	25000	4	4	4	16	2	
Valco	200	18	18	18	1	1	
Denwvan	2156	9	9	9	42	8	
Dufnysr	14225	6	5	5	1	3	
Felixex	2000	2	2	2	25	7	
Freewest	21500	310	310	310	495	255	
G.Brior	25000	4	4	4	14	1	
Gladislo	11400	115	115	115	145	25	
Goldex	2700	55	55	55	260	47	
Gothic	2369	17	17	17	24	1	
Grunk-a	2000	78	78	78	9	120	
Imco	1571	0 1/2	0 1/2	0 1/2	2 1/2	0 1/2	
JAG, Min	22340	27	27	27	27	27	
Jillbox	2350	10	10	10	10	10	
K.W.G. Res	8500	72	69	72	7	120	
KMG	22500	20	20	20	20	5	
Lander	2000	5	5	5	20	5	
Lyon/Lake	21000	11	11	11	30	8	
Moulter	2000	1	1	1	1	1	
Mozzini	32200	26	25 1/2	26	2	60	
Messag	2500	5	5	5	17 1/2	2	
Messag	2700	7	7	7	20	2	
Nora exp	21250	5	5	5	38	2 1/2	
Nova/Caco	2400	13 1/2	13 1/2	13 1/2	26	11	
Orca	2400	4	4	4	13	3	
Orc	21000	43	43	43	47 1/2	10	
Orex exp	25000	10	10	10	64	8 1/2	
Orex	1500	12	12	12	14	1	
Oreians	21499	14	14	14	4	14	
Ormicco	35389	13	11	11	63	10	
Ormicco	1500	15	14	14	1	1	
Robex	2335	15	15	15	65	10	
SI Geneva	34000	38	37	33	3	125	
SI Geneva	900	9	7 1/2	7 1/2	12	1	
VSM	39000	60	58	60	140	58	
Venior	2000	3	3	3	4	1	
Vital	4300	40	40	40	2	70	
William	1158	10	10	10	3	20	
Wright	24000	7	7	7	2	15	
Total					851,891		
Total Market					1,470,361		

	MOST ACTIVE (by volume)	CLOSE	Net	52 Weeks
Stock	Series	High	Low	Chg
Constar	1070200	5 1/4	6 1/4	5 1/4
BCE Inc	1770	17 1/2	17 1/2	17 1/2
BCE Inc	388072	44 1/4	47 1/4	5 1/4
Ba Royale	267340	27	25 1/2	26 1/2
Ba Royale	164560	56 1/2	56 1/2	56 1/2
CP Ltd	190274	71 1/2	16 1/4	71 1/2
Alcan Alu	18464	23 1/4	23 1/4	23 1/4
Alcan Alu	18464	23 1/4	23 1/4	23 1/4
Trystat	149152	58 1/2	8 1/4	51 1/4
CFCC Inc	140700	58 1/2	7 1/4	51 1/4

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dem	Sam	Bes
					(by value)			
TOP GAINERS—LOSERS (by volume)								
Senior								
Gainers								
Ryric sQ	4300	233	204	23	+	3		
Rtstf G.I	2300	315%	172%	15%	+	27%		
Ry rCtL8	700	814%	172%	14%	+	24%		
Bomb B	8992	228%	25%	28%	+	24%		
Shell Can	15800	326%	347%	367%	+	1%		
Alcon Alu	18414	223%	214%	23%	+	1%		
Inco Ltd	81500	324%	24%	34%	+	1%		
Flet Can Co	3793	51%	14%	16	+	1%		
CIBA Ny c	10200	400	775	400	+	150		
Bie C Imp	107122	533%	31%	33%	+	1%		
Senior								
losers								
Scot paper	5379	518%	18%	18%	-	1		
Tron Incon	500	520	250	250	-	100		
Teck B	61770	518%	17%	17%	-	1%		
Ba Nat 56	30000	577%	27%	27%	-	1%		
BHWKs I	6300	59	81%	81%	-	1%		
FI Desl sl	5800	517%	17%	17%	-	1%		
Mitchell B	600	515	14%	14%	-	1%		
Norcan Mu	977	522%	22%	22%	-	1%		
Jean Cl A	27175	526%	26	26	-	1%		
Sico	340	58	8	8	-	1%		
Junior								
Gainers								
KWG Res	8500	72	69	72	+	7		
Oreans	25499	14	12	14	+	4		
Aurizon	20250	25	24	25	+	3		
Armistic	26000	9	8	8	+	2		
Wrightbr	24000	7	7	7	+	2		
Acacia	25000	5	5	5	+	11%		
Mesaba	44000	20	15	19 1/2	+	1/2		
Junior								
Losers								
Granis a	3000	78	78	78	-	9		
St Genev	25499	18	32	33	-	3		
William	11558	10	10	10	-	3		
Mazarrin	30500	26	25%	26	-	2		
Armistic	48009	40	37	40	-	2		
Aurochs	69864	20	19	19	-	1%		
C Valid	15500	20	18	18	-	1%		
Dufrenoy	114275	6	5	5	-	1%		
Ormicco	35389	13	11	11	-	1%		
Orient	15298	13	12	12	-	1%		
BOX SCORES								
Issues Traded						453		
Advances						184		
Declines						78		
Unchanges						19		
ew Highs						15		
New Lows						15		

Volume Haut Bas Clôt. Var. Haut Bas 57 dem sans	
Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	 1832.13 + 22.11
TSE-300	 3441.91 + 39.92
Dow Jones	 3101.52 + 18.56
Dollar canadien (US Cents)	 86.17 + .02
Or (New York-US\$)	 353.60 - .90

(P)

[illegible][illegible]

Telmeda	24546	111	10%	11	51%	7%	
Telmeda A	1000	350	340	350	+ 25	450	31%
Telus	67785	15154	15154	+ 15	15154	172%	
Telus A	4222	99	8%	9	+ 9%	110%	8%
ThomCar	45010	15154	15154	+ 15	15154	14%	
TiE Teleca	1000	110	110	+ 10	25	10%	
TiE Teleca A	1000	37	37	37	105	40	
Tolco	850	50	50	50	105	30	
Torstar B	450	150%	1975	2034	+ 16	1975	12%
Total Tele	2000	12154	12154	+ 12	12154	127%	
Trs mount	250	15154	15154	15%	15%	127%	
Tralla Jo	90	90	90	90	90	90	
Tralla Jo A	101350	13154	13154	13154	13154	11%	
TrCan SrJ	7000	54%	49%	49%	- 14	50%	49%
TrCan PI	121000	15154	15154	17%	+ 14	17%	15%
TrCan PI A	2000	354	364	364	37	37	31%
TrCan W	25500	100	87	100	+ 10	198	67%
Transat	2000	62	60	62	+ 15	106	14%
Transat A	2000	250	250	250	250	250	250
Trilion Fin	2000	110%	10%	+ 10%	+ 10%	131%	9%
Trilion W	2000	120	120	120	205	100	10%
Trilion W A	2000	84%	84%	84%	- 14	14%	14%
Trl Cda R	1900	55	55	55	55	105	45%
Trizec A	4100	210	94%	9%	+ 9%	15154	9%
Trizec A A	4100	98%	98%	98%	98%	98%	98%
Trco Desi	4417	245	245	245	245	245	245
TrGenPA	3600	1111	1111	1111	- 11	1111	91%

U V

UAP in A	2000	156	156	14	- 14	15154	15154
Ultramar	16351	525%	5%	5%	5%	5%	5%
Union Selc	1000	54%	60	41%	- 14	17%	6%
Unicorac	1400	450	50	50	+ 24	200	26%
Unigen B	12800	220	220	220	220	220	220
Unigen B A	12800	12154	12154	14	+ 14	13154	11%
Un Domai	2470	170%	14%	10%	14	14	14
Upl Royal	14000	13154	13154	13%	+ 14	13154	13154
Upl Royal A	14000	13154	13154	13%	+ 14	13154	13154
Upl Royal A A	2300	15154	15154	15%	15%	15%	15%
Upl Royal A A A	26500	7	5	7	+ 4	12	0%

W X

Westcott	18300	120%	20	20%	+ 19	12154	19%
Westcott A	1400	120%	28	28	+ 18	120%	28%
Westcott B	400	350	350	350	+ 20	544	15%
Westcott C	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott D	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott E	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott F	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott G	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott H	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott I	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott J	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott K	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott L	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott M	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott N	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott O	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott P	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott Q	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott R	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott S	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott T	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott U	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott V	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott W	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott X	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott Y	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott Z	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AA	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AB	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AC	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AD	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AE	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AF	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AG	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AH	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AI	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AJ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AK	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AL	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AM	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AN	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AO	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AP	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AQ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AR	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AS	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AT	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AU	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AV	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AW	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AX	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AY	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott AZ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BA	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BB	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BC	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BD	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BE	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BF	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BG	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BH	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BI	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BJ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BK	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BL	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BM	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BN	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BO	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BP	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BQ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BR	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BS	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BT	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BU	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BV	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BW	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BX	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BY	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott BZ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CA	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CB	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CC	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CD	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CE	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CF	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CG	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CH	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CI	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CJ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CK	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CL	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CM	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CN	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CO	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CP	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CQ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CR	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CS	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CT	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CU	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CV	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CW	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CX	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CY	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott CZ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DA	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DB	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DC	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DD	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DE	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DF	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DG	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DH	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DI	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DJ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DK	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DL	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DM	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DN	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DO	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DP	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DQ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DR	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DS	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DT	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DU	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DV	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DW	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DX	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DY	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott DZ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EA	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EB	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EC	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott ED	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EE	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EF	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EG	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EH	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EI	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EJ	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EK	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EL	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EM	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EN	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EO	1600	34%	364	364	+ 30	544	25%
Westcott EP	1600	34%	364	364	+ 30	54	

Fulcrum	114225	6	5	5	1	17	3
Aurichs	49784	20	19	19	1	40	7
Abior ExG	67663	3	1	3	1	3	1
Rodinson	49500	15	14	14	1	19	5
Acobit	44000	20	15	19	19	2	30
Vior	4089	37	40	37	40	37	40
VSM	29000	60	58	60	60	140	58
Ormicra	15389	13	11	11	11	63	10
St 34000	38	32	33	33	33	31	31
Mazirin	30500	26	25	26	26	20	21

Stock	MOST ACTIVE (br value)							
	Senior		High		Close		Net 52 Weeks	
	\$1000s	Value	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	High	Low
BCE Inc.	1	\$474	46%	47%	1	\$474	38%	
Ba. T—D	1	115%	17%	18%	1	115%	18%	
Bank MH	1	543%	42%	43%	1	543%	42%	
Ba. Torale	0	927	25%	26%	1	\$28%	22%	
Alcan	0	56%	5%	5%	1	\$4%	26%	
Alcan	0	\$23%	21%	22%	1	\$23%	21%	
Ba. C. Inc.	0	\$33%	31%	33%	1	\$33%	26%	
CP Ltd	0	\$17%	16%	17%	1	\$17%	16%	
Inco Ltd	0	\$34%	32%	34%	1	\$34%	27%	
Boch	0	\$23%	22%	23%	1	\$23%	18%	
VSM	0	60	58	60	60	140	58	
Vior	0	40	37	40	40	37	40	
Aurichs	0	20	19	20	20	1	20	
St Genev	0	38	32	33	33	32	31	
Acobit	0	20	15	19	19	2	30	
Mazirin	0	26	25	26	26	20	21	
Rodinson	0	15	14	14	14	1	19	
KWG Res	0	72	69	72	72	69	127	67
Dufresnoy	0	6	5	5	5	1	3	
Aurizon	0	25	24	25	25	3	30	10

TOP GAINERS—LOSERS (br perc.)					
Stock	Senior	Sales		Close	
		High	Low	p.m.	Perc.
CDB Nyr c	10200	400	375	400	+60
Mowens	2607	375	300	375	+25
R. Trin G. H	2300	115%	17%	15%	+20
Tr. G. H. C. H	2300	115%	17%	15%	+20
Tr. G. H. C. H	3760	55%	46%	55%	+22
Tr. G. H. C. H	14912	54%	7	8%	+20
Dafnesco	16855	245	265	245	+15
Tr. G. H. C. H	4000	210	175	210	+15
R. Trin G. H	5000	523	203	523	+15
Bt. S. Trin G. H	59000	425	395	425	+14
Tr. G. H. C. H	500	250	250	250	—28.6
Cidwell A	900	275	275	275	—8.3
Tr. G. H. C. H	4755	325	305	305	—5.9
B. Trin G. H	6300	99	81%	81%	—7.0
Peckless	200	320	320	320	—5.7
Tr. G. H. C. H	340	58	58	58	—5.7
Scot. S. Trin G. H	5475	51%	18%	18%	—5.1
Scot. S. Trin G. H	2468	17%	17%	17%	—4.8
CFCF Inc.	6170	118%	17%	17%	—4.8
Tr. G. H. C. H	14700	58	73%	73%	—4.6
Messia	25500	5	5	5	+42.9
Orleans	24599	14	12	14	+40.0
Wright	26000	7	7	7	+40.0
Armstrong	28000	9	11	9	+33.3
Orleans	26520	25	24	25	+13.6
KWG Res	80500	72	69	72	+10.8
Acobit	44000	20	15	19	+26.7
Imco	1571	0%	0%	0%	—58.0
Tr. G. H. C. H	1158	10	10	10	—10.0
Dufresnoy	114225	6	5	5	—16.7
Grainish A	5000	78	78	78	—10.0
Armstrong	35389	13	11	13	—8.3
St Genev	34000	38	32	33	—8.3
Orleans	15008	13	12	12	—7.7
Tr. G. H. C. H	30500	26	25	26	—7.7
Rodinson	49500	15	14	14	—6.7
Tandem	11000	9	7%	7%	—6.3

Ense

ON PEUT VAINC



SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DU CANCER



DIVISION DU QUÉBEC

DONNONS GÉN

semble
RE LE CANCER



CANADIAN
CANCER
SOCIETY

3
ÉREUSEMENT

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

L'UNICEF va aider la Somalie

NAIROBI (AFP) — Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) va lancer à partir du 31 décembre un programme d'aide aux populations civiles de Mogadiscio livrées aux combats entre factions rivales, selon un communiqué de presse publié hier après-midi à Nairobi. « L'UNICEF va déployer du personnel dans le nord et le sud de Mogadiscio pour faciliter la distribution de l'aide d'urgence », précise le communiqué. Les habitants de Mogadiscio ont surtout besoin d'aide alimentaire et médicale, ainsi que de matériel chirurgical et hospitalier, ajoute l'UNICEF dans son communiqué. Les combats dans Mogadiscio se poursuivaient hier entre les partisans du général Mohamed Farah Haideed et ceux du président par intérim Ali Madhi Mohamed, selon les organisations humanitaires en contact radio avec leurs équipes dans la capitale somalienne. Ces combats ont éclaté le 17 novembre dernier entre les deux factions rivales du Congrès de la Somalie unifiée (USC) et ils ont fait au moins 4000 tués et 8000 blessés parmi la population civile. « La situation va de pire en pire », a affirmé hier à l'AFP, un responsable à Nairobi du Comité international de la Croix rouge (CICR), Grégoire Tavernier. « Les combats ne s'arrêtent pas, seule leur intensité varie selon les heures et les jours », a-t-il poursuivi.

Retour à Port-au-Prince

PORT-AU-PRINCE (AFP) — 132 réfugiés haïtiens rapatriés volontairement de la base américaine de Guantanamo (Cuba) hier, sont arrivés à Port-au-Prince. Les réfugiés, parmi lesquels se trouvaient plusieurs femmes, ont été accueillis par la Croix Rouge haïtienne qui leur a remis à chacun une enveloppe contenant 75 gourdes (9 dollars américains). Ces réfugiés étaient parmi les premiers arrivés dans les camps mis en place à la mi-novembre après qu'un juge de Miami (Floride) eut suspendu la décision des autorités américaines de rapatriement forcé des réfugiés haïtiens.

Palestinien tué

JERUSALEM (AP) — Des soldats israéliens ont ouvert le feu hier sur un groupe de Palestiniens portant des uniformes et des masques et armés de couteaux alors qu'ils refusaient de s'arrêter, en tuant un et en blessant trois autres, a rapporté l'armée. Quatre autres militants palestiniens ont été interpellés lors de cet incident, qui s'est produit dans le village de Ramin, en Cisjordanie occupée, selon l'armée. Les médias arabes ont affirmé que les incidents avaient éclaté lorsque l'armée était intervenue durant un rassemblement de partisans du Fatah de Yasser Arafat et qu'il y avait 11 blessés, dont un garçon de cinq ans.

Faible croissance du budget militaire

TOKYO (Reuters) — Le budget de la défense du Japon pour la prochaine année fiscale augmentera de 3,8 % par rapport à l'année en cours, le plus faible taux de croissance depuis 32 ans, a-t-on appris hier au ministère de la Défense. Les 36,15 milliards de \$ dégagés pour l'année commençant le 1er avril 1992 seront consacrés surtout à l'amélioration des conditions de vie des 240 000 hommes de la Force d'auto-défense. Des responsables du service budgétaire du ministère ont estimé que ce ralentissement des dépenses militaires était davantage dû à la faible croissance économique qu'à l'apaisement des tensions Est-Ouest. « Nous avions à l'origine demandé une croissance de 5,38 % mais cela a été ramené à 3,8 % », a déclaré un responsable.

Émeute au Ciskei

JOHANNESBURG (AFP) — Trois Noirs membres d'une même famille ont été tués à coup de haches par des émeutiers lors d'affrontements entre partisans et opposants du dirigeant militaire du bantoustan sud-africain du Ciskei, le général Oupa Gqozo, a indiqué hier l'agence de presse SABA. Solomon Mbambani, chef du village de Masele (à 15 km au sud-ouest de Bisho, capitale du homelands de Xhosa), ou s'est produit l'émeute, compte parmi les victimes. Des heurts se produisent fréquemment entre les sympathisants du Congrès national africain (ANC), du dirigeant noir Nelson Mandela, et ceux du Mouvement démocratique africain (ADM), récemment formé par le général Gqozo, qui a pris le pouvoir après avoir renversé le président civil à vie Lennox Sebe. Un porte-parole de l'Association des habitants de Masele, proche de l'ANC, a déclaré vendredi à un journal d'East London, non loin de Masele, que les troupes du Ciskei, après l'émeute, ont effectué des rafles dans les maisons du village et ont arrêté des centaines de personnes.

L'armée yougoslave pilonne Karlovac

BELGRADE (Reuters) — L'armée fédérale a poursuivi hier le bombardement du centre industriel de Karlovac, en Croatie, où le front semble s'être déplacé vers l'ouest.

« Karlovac a été la cible d'une attaque sans précédent de l'artillerie ennemie et les habitants n'ont pas quitté les abris depuis ce matin », a rapporté la radio croate.

Il s'agit de la seconde offensive de la journée sur cette ville, renommée pour son architecture baroque, après un premier bombardement intense d'une heure dans la matinée et des tirs de mortier durant la nuit, décrits par la radio croate comme « la pire attaque contre Karlovac depuis le début de la guerre ».

La radio a fait état de dix morts et d'au moins 30 blessés. Les obus ont touché des immeubles d'habitation et des bâtiments stratégiques, et causé des coupures d'eau et d'électricité dans certains quartiers.

Trois observateurs des Nations unies se sont rendus hier à Karlovac pour étudier les possibilités d'envoi de casques bleus, mais devant l'intensité des combats, ils se sont montrés pessimistes sur leur déploiement rapide.

Cette offensive sur Karlovac semble indiquer un déplacement du front vers l'ouest, à l'écart des plaines de la Slavonie orientale et de la ville d'Osijek, où quelques bombardements ont toutefois été signalés hier,

au cours d'une autre visite d'un groupe d'observateurs de l'ONU.

D'autres combats ont également été signalés autour des villes de Nova Gradiska, où un soldat croate a été tué, et Novska, en Slavonie occidentale, où les forces croates ont pris plusieurs villages ces jours derniers.

Selon des journalistes qui se sont rendus dans la région, les irréguliers serbes et l'armée fédérale avaient semble-t-il quitté les villages avant l'arrivée des forces croates.

Veljko Vukelic, chef des forces serbes en Slavonie occidentale, a précisé que les deux tiers des territoires de la région revendiqués par les Serbes étaient à présent « sous occupation des forces croates ».

« La perte de la Slavonie occidentale signifierait la perte de la guerre. Si ce territoire tombe, les régions de Banija, Baranja, Kordun et Knin (autres régions croates tenues par l'armée fédérale et les Serbes) suivront », a-t-il ajouté.

Selon Milos Vasic, commentateur militaire de l'hebdomadaire Vreme, il est vital que les Croates contrôlent les voies de communication entre Karlovac et le port de Rijeka et entre Karlobag, autre bastion croate, et le port de Zadar.

L'armée fédérale, dans une dépêche publiée par l'agence Tanjug, a de son côté fait état d'importants combats en Slavonie occidentale. Selon l'armée, les forces croates ont

bombardé Okucani et ses environs, après avoir lancé dans la région des offensives de l'infanterie contre trois villages, qui ont été « repoussées avec succès ».

On s'attend à ce que Cyrus Vance, émissaire de Javier Perez de Cuellar qui doit revenir en Yougoslavie lundi prochain, poursuive sa mission sous la direction du nouveau secrétaire général des Nations unies, Pierre Boutros-Ghali.

Devant la persistance des combats, on juge toutefois peu probable que Cyrus Vance recommande l'envoi de casques bleus à bref délai comme le demandent l'ensemble des belligérants.

Pour le moment, l'ONU envisage de surveiller l'application d'un hypothétique cessez-le-feu, mais non d'en imposer un.

De son côté, le président serbe Slobodan Milosevic a rencontré hier son homologue macédonien Kiro Gligorov à Ohrid (Macédoine), rapporte Tanjug. La Macédoine entend elle aussi faire sécession et demander sa reconnaissance internationale.

Les Serbes et les autres Yougoslaves partisans d'une fédération ont annoncé un congrès pour le 3 janvier, pour tenter de constituer une nouvelle Yougoslavie. Ils comptent persuader la Macédoine de s'y associer, en tablant sur ses problèmes ethniques et ses relations délicates avec les pays voisins.

Phnom-Penh prend des mesures pour limiter les manifestations

PHNOM-PENH (Reuters) — Échoué par les violents incidents du week-end dernier, le gouvernement cambodgien a promulgué hier, deux jours avant le retour prévu de chefs des Khmers rouges, une législation limitant les manifestations.

Cette législation a été approuvée en session extraordinaire par l'Assemblée nationale cambodgienne, convoquée à la suite de manifestations qui ont fait au moins trois morts et 26 blessés.

L'autorisation du gouvernement sera nécessaire pour toute manifestation. Le premier ministre, Hun Sen, a dit à la presse que cette mesure était nécessaire parce que l'enquête officielle avait mis en cause, dans les violences de samedi dernier, des « éléments armés ».

« Nous cherchons maintenant à savoir qui était derrière (ces violences), a-t-il dit. Nous avons saisi une dizaine d'armes à feu. Nous avons relâché tous les étudiants en médecine », a-t-il ajouté.

L'arrestation, samedi dernier, de quatre étudiants en médecine, avait déclenché des manifestations sans précédent qui avaient dégénéré en affrontements avec la police dans la soirée.

Une unité d'élite de l'armée a été

déployée à Phnom-Penh pour rétablir l'ordre et le gouvernement a annoncé un couvre-feu nocturne. Toutes les écoles et les universités de la capitale ont été fermées.

« Nous avons essayé de respecter les droits de l'homme. Nous n'interdisons pas les manifestations, mais nous ne les autoriserons pas s'il y a des armes », a déclaré Hun Sen.

Des employés du gouvernement, des ouvriers, et même des soldats, s'étaient joints à des manifestations contre la corruption la semaine dernière.

Le premier ministre a déclaré que des unités d'infanterie assureraient la protection de dirigeants khmers rouges lors de leur venue à Phnom-Penh pour une réunion du Conseil national suprême (CNS), qui regroupe les dirigeants pro-vietnamiens de Phnom-Penh et les représentants de trois mouvements de l'ex-opposition armée.

Le mois dernier, Khieu Samphan, dirigeant khmer rouge, et son collègue Son Sen, avaient été contraints de fuir Phnom-Penh après l'attaque de leur villa par des Cambodgiens qui voulaient se venger de leur régime de terreur, responsable de plus d'un million de morts entre 1975 et 1979.

Cuba reste ferme à l'égard de la dissidence

LA HAVANE (AFP) — Les autorités cubaines continueront d'agir avec fermeté contre la dissidence, a déclaré hier M. Carlos Aldana, membre du bureau politique du Parti communiste cubain, en intervenant devant l'Assemblée nationale du pouvoir populaire (ANPP), en estimant que cette opposition était devenue plus offensive.

Selon l'agence officielle cubaine AIN, Carlos Aldana a estimé que « depuis l'écroulement du socialisme en Europe orientale, les groupuscules ont reçu un nouveau souffle et pris des positions plus guerrières sous les auspices et orientations précises provenant de l'extérieur ».

« Ils en sont venus à diffuser des pamphlets offensifs et injurieux contre la Révolution et ses institutions allant jusqu'à y inscrire leurs noms et leur adresse », a précisé le dirigeant cubain dans une référence implicite, estimant les observateurs, au groupe Criterio alternativo dont la dirigeante Maria Elena Cruz Varela a été arrêtée et condamnée à deux ans de prison en novembre dernier après une distribution de tracts dans la capitale cubaine.

Carlos Aldana a également soutenu sans citer leur nom les meetings populaires (actos de repudio) qui ont été organisés devant les domiciles de dissidents en soulignant :

« Des citoyens pourraient dénoncer (les auteurs des tracts) aux autorités, mais on ne peut pas s'attendre à autre chose de la part des vrais révolutionnaires et patriotes qui reçoivent un tel pamphlet qu'ils aillent chercher qui l'envoie et exiger des comptes ».

Le dirigeant communiste qui intervenait dans le cadre du débat sur la délinquance, a estimé qu'« après trois décennies de Révolution, il n'existe plus de base sociale pour la contre-révolution ».

« Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'une lutte frontale contre les bandits et les auteurs de sabotages, d'agressions et d'attentats, mais d'affronter de petits groupes qui se convertissent en organisations contre-révolutionnaires impatientes de gagner des mérites devant l'ennemi. Ils sont passés, a-t-il précisé, d'une activité de soi-disant défense des droits de l'homme à l'activité subversive directe ».

L'ANPP, dans une déclaration citée hier par l'agence cubaine Prensa Latina, souligne que Cuba, autour de laquelle les États-Unis ont créé les « conditions d'une forteresse assiégée, s'est vue forcée de limiter l'action politique de certains individus ou groupes faisant partie de la stratégie contre-révolutionnaire de l'empire ».

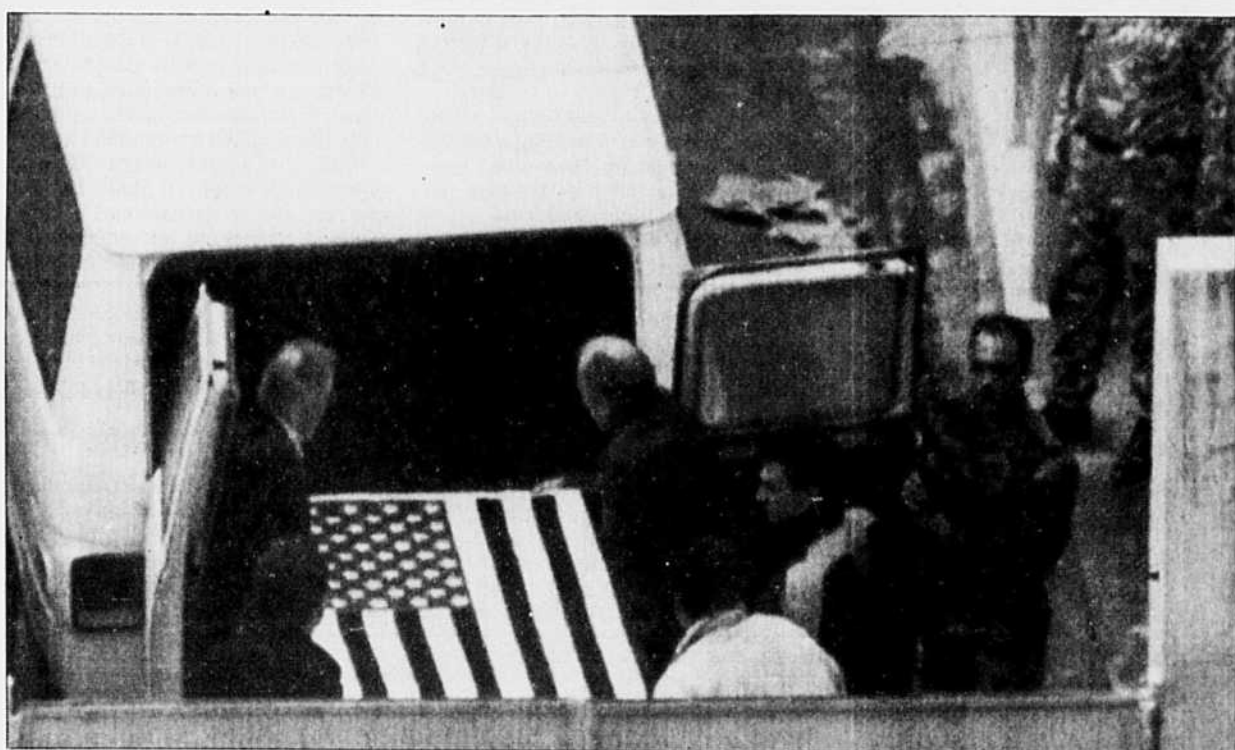


PHOTO AP

Les restes de Buckley remis aux Américains

Un crâne et des os abandonnés hier à Beyrouth ont été identifiés comme étant ceux de l'otage américain William Buckley et remis à l'ambassade des États-Unis dans un cercueil couvert d'un drapeau américain. « C'est Buckley. Le corps est un squelette décomposé. Il a été trouvé enveloppé dans deux couvertures », a déclaré à Reuters le médecin légiste libanais Ahmad Harati à l'hôpital de l'Université américaine de Beyrouth. William Buckley, chef de l'antenne de la CIA au Liban, avait été enlevé le 16 mars 1984 à Beyrouth. Il avait alors 57 ans. Ses ravisseurs du groupe pro-iranien Djihad islamique, avaient annoncé le 4 octobre 1985 qu'ils l'avaient tué en représailles à un raid aérien contre le quartier général de l'Organisation de libération de la Palestine à Tunis.

Kadhafi invite les Occidentaux à assister au procès sur l'affaire Lockerbie

LONDRES (Reuters) — Le colonel Mouammar Kadhafi a invité les pays occidentaux à envoyer des magistrats assister à Tripoli au procès de deux Libyens soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat de Lockerbie.

« Ils peuvent venir et participer aux audiences du procès », a déclaré le numéro un libyen dans une interview diffusée hier par la chaîne de télévision britannique ITN.

« L'Amérique, la Grande-Bretagne et tous les autres, ils peuvent venir voir le procès (...) Ils peuvent même amener des juges indépendants pour s'occuper de cette affaire », a-t-il affirmé.

Les États-Unis ont rejeté hier soir cette invitation.

« La Libye doit rendre à la justice tous ceux qui sont accusés du crime en relation avec le vol 103 de la Pan Am », a dit à la presse un porte-parole du département d'État.

« Les États-Unis et le Royaume Uni sont juridiquement compétents dans cette affaire, nous espérons que la Libye obtiendra rapidement et totalement », a-t-il ajouté.

Selon le porte-parole américain, les discussions se poursuivent entre Londres, Paris et Washington sur les mesures de rétorsion à prendre contre la Libye, mais aucune décision n'a encore été arrêtée.

Mouammar Kadhafi a exclu de remettre les deux suspects à la justice américaine ou britannique, selon ITN.

Il a aussi affirmé que la Libye ne soutenait plus les militants de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) dans leur combat contre l'administration britannique en Irlande du Nord.

« Ils commettent des actes terroristes que nous désapprouvons », a-t-il dit.

Il a en outre estimé que la Grande-Bretagne et les États-Unis n'effectueraient pas de raid aérien de représailles sur la Libye, comme Ronald Reagan l'avait fait en 1986 avec le soutien de Margaret Thatcher, après un attentat contre des soldats américains à Berlin.

Le président George Bush et le premier ministre britannique John Major « sont différents de Reagan et de Thatcher et je ne pense pas qu'ils

commettraient une pareille injustice », a-t-il dit. Mouammar Kadhafi avait perdu sa fille adoptive lors de ce raid d'avions américains partis de Grande-Bretagne.

Parallèlement, son ministre des Affaires étrangères a proposé que des juges libyens se rendent à Washington, Paris ou Londres pour discuter de l'attentat de Lockerbie.

« Les juges de la Haute Cour de Tripoli ont envoyé des messages à leurs collègues d'Écosse, de France et des États-Unis par les canaux diplomatiques », a déclaré Ibrahim Mohamed Bachari, selon l'édition d'hier du quotidien Achark al-Aousat, basé à Londres et imprimé au Caire.

Les juges libyens ont proposé à leurs collègues occidentaux d'étudier les résultats de l'enquête de Tripoli

concernant deux Libyens inculpés par la justice américaine pour avoir placé une bombe à bord d'un Boeing de la Pan Am. Celui-ci avait explosé en vol en décembre 1988 au-dessus du village écossais de Lockerbie, faisant 270 morts.

La Justice française a aussi accusé la Libye d'être responsable de l'attentat de 1989 contre un DC-10 d'UTA qui a explosé au-dessus du Niger, faisant 170 tués.

Ibrahim Mohamed Bachari a ajouté que les ministres des Affaires étrangères des cinq pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) — Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie — se réuniraient en janvier pour s'entendre sur « les grandes lignes d'une initiative visant à résoudre la crise de Lockerbie ».

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

L'Union des écrivaines et écrivains québécois est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL ou d'une DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'Uneq, association sans but lucratif, regroupe 800 membres. Comme syndicat professionnel, elle défend les intérêts socio-économiques des écrivains. Elle travaille à la promotion et à la diffusion de la littérature québécoise au Québec et à l'étranger. En tant que société collective de gestion de droits, elle administre les droits de photocopie et, à ce titre, elle négocie des licences globales et particulières avec les usagers. Plus particulièrement, le directeur général conseille le c.a. dans l'élaboration des politiques et objectifs de l'Union et supervise le travail des 7 employés permanents. Il a la responsabilité de la gestion financière et représente officiellement l'Uneq dans toutes affaires courantes.

Une connaissance du milieu de l'édition et du droit d'auteur, des habiletés en négociation et une connaissance de l'anglais constituent des atouts.

Salaire annuel: 35 000 \$.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 janvier 1992, 17 heures au 1030, rue Cherrier, bureau 510, Montréal, H2L 1H9 à l'attention de Madame Ginette Major.



HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

Extension de concours jusqu'au 9 janvier 1992

L'Hôpital Notre-Dame, un des plus importants au Québec et au Canada, poursuit depuis 110 ans une mission basée sur l'excellence des soins, l'enseignement et la recherche, appuyé par ses 350 médecins et un effectif de 4 000 personnes. Affilié à l'Université de Montréal, l'hôpital est sur le point d'entrer dans une nouvelle phase majeure de développements. Le conseil d'administration a retenu les services de notre société pour l'assister dans le recrutement du

Directeur général

Relevant du conseil d'administration, le titulaire du poste aura pour mandat d'effectuer la gestion quotidienne de l'établissement, assisté d'une équipe d'excellents gestionnaires, ainsi que la mise en marche d'un vaste plan d'action qui vient d'être approuvé pour assurer le progrès de l'hôpital. Le directeur général favorisera la synergie entre les soins aux bénéficiaires, l'enseignement, la recherche et l'administration, tout en entretenant des relations privilégiées avec l'Université de Montréal et les autorités gouvernementales.

Pour combler ce poste prestigieux, nous sommes à la recherche d'un généraliste ayant à son actif plusieurs années d'expérience en direction générale et des réalisations concrètes en gestion. Leadership, facilité de communication et rigueur administrative sont des atouts de taille que devra posséder ce gestionnaire pour faire face aux défis des années 1990.

La rémunération et les avantages sociaux sont conformes aux politiques applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux (classe 28).

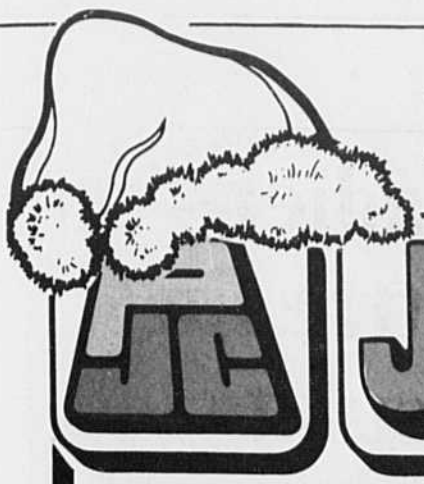
Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 9 janvier 1992, en mentionnant le numéro de dossier 1560, à Guy Lemelin, Raymond, Chabot, Martin, Paré, Tour de la Banque Nationale, 600, rue de La Gauchetière ouest, bureau 1900, Montréal (Québec) H3B 4L8. Si vous avez déjà soumis votre candidature, celle-ci est toujours valable.

Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.



RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARÉ

LA FORCE DU CONSEIL



les Jours d'après Fêtes

JEAN COUTU

BONNE et HEUREUSE ANNÉE
Nous sommes ouverts
le Jour de l'An



DÉTERGENT EN POUDRE POUR LAVE-VAISSELLE PERSONNELLE
1,4 kg

169



PINE SOL
Nettoyant tout-usage
800 ml

249



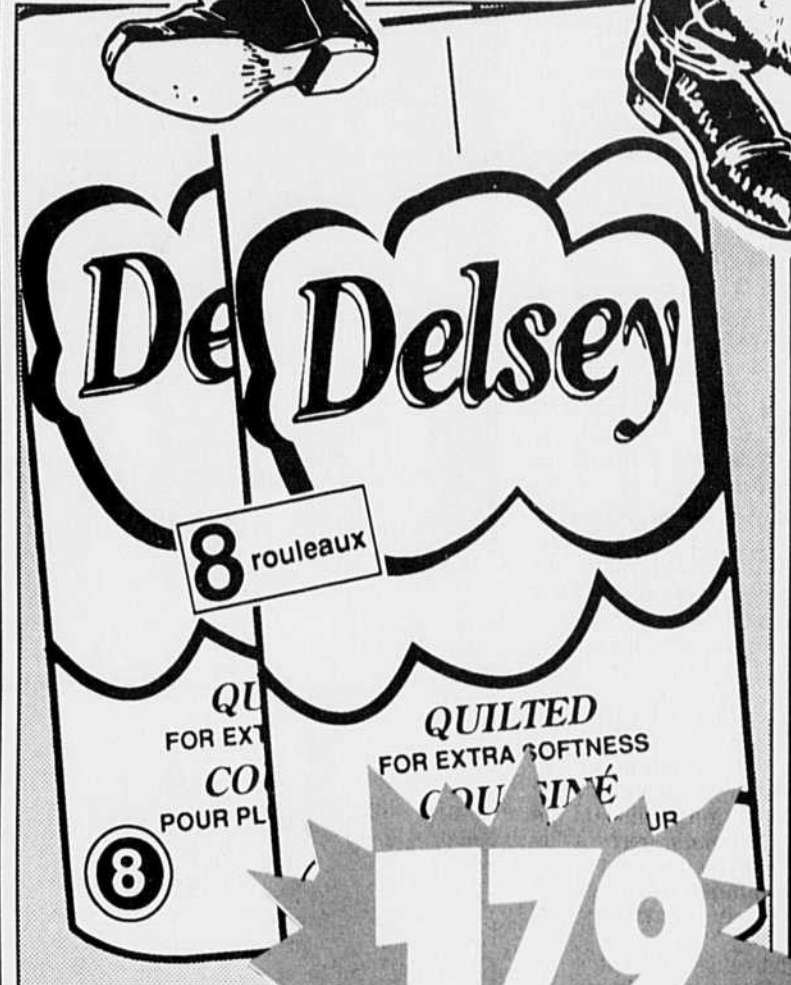
GLORY
Nettoyant pour tapis
• Aérosol, 525 g
• Gâchette, 650 ml

269
AU CHOIX



ULTRA JOY
Liquide pour la vaisselle
950 ml

199
AU CHOIX



DELSEY
Papier hygiénique
8 rouleaux

179

UNE AVALANCHE D'ÉCONOMIES
PLUS DE 70% EN COUPONS
À surveiller chez-vous dès le 5 janvier 1992

MONTELLIER
Eau minérale naturelle gazéifiée
750 ml

.59

PEARS PLUS
Shampooing et revitalisant en un
350 ml + 100 ml

219
AU CHOIX

RAFFRAÎCHISSEUR D'AIR SOLIDE PJC JEAN COUTU
170 g

.79

S.O.S
Tampons à récureur
10

.97

STRETCH'N SEAL
Pellicule de plastique 15 m

229

SANI-FLUSH
Nettoyeur de toilettes
341 ml
AU CHOIX

.89

ÉCONOMISEZ 50¢
à l'achat de shampooing ou revitalisant FLEX ou shampooing revitalisant FLEX & GO.
450 ml + 80 ml.



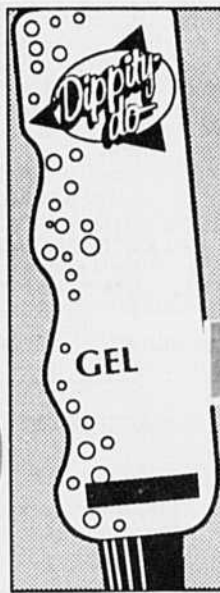
199
AVEC COUPON
249
SANS COUPON

Limite 1 coupon par client
Valable du 29 décembre, 1991 au 4 janvier, 1992
Les taxes sont applicables sur le prix sans coupon
Remboursement: A.C. Nielsen
28704745



SALON CREATIONS
Shampooing ou revitalisant
350 ml
AU CHOIX

129



DIPPITY-DO
Gel
150 ml

179
AU CHOIX



BAIN HYDRATANT PERSONNELLE
450 ml

399
AU CHOIX



ALWAYS PLUS ALWAYS ULTRA
Maxi-serviettes
18, 20, 22, 24, 27

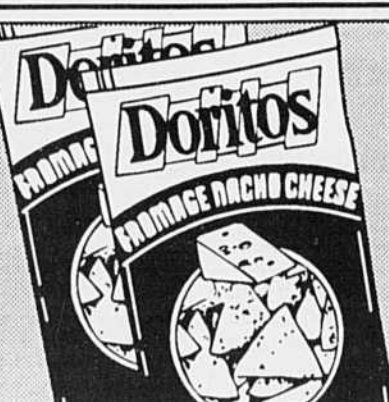
339
AU CHOIX

ÉCONOMISEZ 80¢
à l'achat de noix mélangées PLANTERS, 350 g.



379
AVEC COUPON
459
SANS COUPON

Limite 1 coupon par client
Valable du 29 décembre, 1991 au 4 janvier, 1992
Les taxes sont applicables sur le prix sans coupon
Remboursement: A.C. Nielsen
16311246



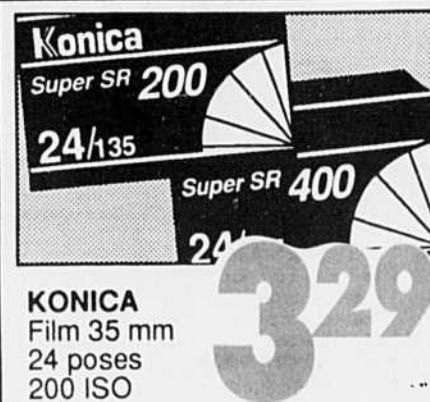
FRITO-LAY
Croustilles
• Cheetos
• Doritos
• Hostess
• Ruffles
180 g - 200 g

.99
AU CHOIX



ACÉTAMINOPHÈNE PERSONNELLE
325 mg
COMPRIMÉS ou CAPLETS
24

129
AU CHOIX



KONICA
Film 35 mm
24 poses
200 ISO

329



PERSONNELLE
FILM COULEUR DÉVELOPPEMENT INCLUS
135 DX 100
24 POSES

999



2 pour 1
Achetez une boîte de chocolats ÉLEGANTE, 300 g et obtenez-en une autre GRATUITEMENT

2/299
AVEC COUPON
299
SANS COUPON

Limite 1 coupon par client
Valable du 29 décembre, 1991 au 4 janvier, 1992
Les taxes sont applicables sur le prix sans coupon
Remboursement: A.C. Nielsen C.P. 3000, Saint-John N.B. E2L 4L3
74803095

ÉCONOMISEZ 20¢
à l'achat de dentifrice verti-tube CREST, 125 ml.



149
SANS COUPON
129
AVEC COUPON

Limite 1 coupon par client
Valable du 29 décembre, 1991 au 4 janvier, 1992
Les taxes sont applicables sur le prix sans coupon
Remboursement: G.V. Bergeron
022JC062

20% DE RABAIS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE FILMS

12 POSES	15 POSES	36 POSES
Bas prix régulier 367	Bas prix régulier 567	Bas prix régulier 1247
Prix spécial 294	Prix spécial 454	Prix spécial 998

24 POSES
Bas prix régulier 582
Prix spécial 727

Ouvert 7 jours, 7 soirs, tous les week-ends

Les produits de cette page sont limités à 3 par client

Valable du 29 décembre, 1991 au 4 janvier, 1992

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Pas de vente aux marchands.



ÉDITORIAL

La manière forte, et suspecte

Quand la tempête a éclaté au début de décembre, au sein de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction, elle faisait le bruit d'un malheureux conflit de personnalités. La réaction du gouvernement fédéral, qui congédia les commissaires dissidents plutôt que de les entendre, parut un brin démesurée, en notre ère post-soviétique. Mais on la justifia au nom des fonds publics : les contestataires avaient entrepris des démarches judiciaires qui risquaient non seulement d'enliser les travaux d'un groupe déjà lambin, mais aussi d'ajouter aux 25 \$ millions d'une des commissions les plus coûteuses de l'histoire canadienne.

De nouvelles révélations, parues plus tôt cette semaine, ont redonné vigueur à la cause des dissidents. Elles ont de quoi saper l'autorité morale de la présidence d'une commission qui peut d'autant moins se le permettre qu'elle a charge des plus délicates questions éthiques jamais confiées à un groupe public d'enquête.

Il aura fallu le recours à la loi d'accès à l'information, ce qui est déjà symptôme d'un esprit de siège, pour qu'on apprenne enfin à quoi la commission consacrait son budget de recherche, principal objet de querelle des commissaires congédiés. La commission a consenti 5 \$ millions en contrats à des firmes externes, alors qu'elle a 70 employés réguliers. De ces sommes, la moitié seulement est allée à la recherche et encore faut-il prendre le mot dans une acception plus estudiantine que savante. Car il y a là bien des synthèses de travaux existants, des recensions de littérature scientifique, des enquêtes d'opinion.

On trouve aussi autour de la commission la faune des « consultants » en tous genres, ces diseurs de bonne aventure qui se nourrissent des angoisses des personnalités publiques. C'est ainsi que madame Patricia Baird, la présidente qu'on croyait scientifique de haut rang, a remis 37 000 \$ de fonds publics à un faiseur d'images qui devait lui apprendre à traiter avec les médias. (Au vu des résultats, c'est décidément du gaspillage net.) Près de 100 000 \$ sont allés à des professeurs de langues, à des gourous de l'informatique, même à des photographes. Bref le syndrome Spicer, celui de la gadgétisation intellectuelle et de l'itinérance de luxe, ne connaît pas de récession.

La déception sera d'autant plus forte,

dans ce cas, que la commission Baird n'était pas un expédient politique, comme le fut le forum Spicer. En la créant, en octobre 1989, le gouvernement fédéral répondait à des demandes incessantes des milieux qui s'inquiétaient de la progression fulgurante des NTR. Les « nouvelles techniques de reproduction » franchissaient dans l'anarchie des frontières juridiques, sociales, morales hier encore impensables. La Commission devait enquêter sur ces techniques, en mesurer les conséquences, consulter la population, baliser le chemin de législations qui devront empêcher les dérives.

Où qu'elle regarde, la commission ne peut que se colleter à mille dilemmes moraux. On l'a vu au cours des dernières années par la publicisation des

L'autorité morale manquera à la Commission sur les NTR

« contrats de grossesse », que le nouveau code civil du Québec vient d'interdire, ce qui n'enrainera pas nécessairement la pratique. Le débat le plus vif touche toutefois la fécondation *in vitro*, la FIV, dont les coûts élevés et le taux de succès très faible soulèvent des questions majeures : jusqu'où une société doit-elle aller pour satisfaire au désir d'enfant de certains de ses membres ? Pourquoi ne pas consacrer ces ressources à la prévention de l'infertilité, encore si négligée ? Au fil des progrès de cette technique, des scénarios troublants s'accumulent : la sélection préalable du sexe de l'enfant, la recherche de gènes compatibles pour obtenir tel ou tel caractère physique chez le nouveau-né, l'utilisation d'embryons fertilisés mais produits « en surplus » pour des fins de recherche, etc. Tout en se défendant d'ouvrir la porte à l'eugénisme, la médecine contemporaine entre dans l'antichambre.

Confier un mandat aussi délicat, aussi lourd, aussi piégé, à une commission d'enquête faite de simples mortels, c'était certes risquer des rapports minoritaires. Pas plus que sur la question de

l'avortement, le public et les experts ne peuvent faire consensus sur des sujets qui engagent si vivement la conscience individuelle.

Mais la dissidence, curieusement, ne semble pas s'être manifestée d'abord sur le fond, même si les quatre commissaires congédiés sont certes issus des rangs qui se méfient le plus des NTR. La contestation a d'abord eu pour objet un style centralisateur de gestion, qui affaiblissait la responsabilité des commissaires embarqués dans une aussi périlleuse aventure. Leur volonté d'obtenir une direction plus consensuelle, de participer directement à l'octroi des contrats de recherche et à l'embauche du personnel, a pu au début paraître trop suspicieuse. Les meilleures commissions d'enquête ont profité d'une présidence forte, qui ne passe pas son temps à demander des permissions pour avoir des idées. Mais au vu des choix de madame Baird, des ridicules béquilles auxquelles elle a eu recours, de la superficialité qui s'annonce, la vigilance des dissidents semble sagesse.

Et rend bien troublantes les décisions du gouvernement fédéral, qui a pris fait et cause pour madame Baird, d'une façon aussi inusitée que constante. En août 1990, par décret, on a modifié la définition des tâches pour donner pleine autorité à la présidente et réduire la participation des simples membres, on a ajouté deux nouveaux commissaires pour porter la commission à neuf membres et renverser ainsi la majorité dont jouissaient les dissidents, on a prolongé le mandat d'un an. Il y a deux semaines, décision sans précédent, les quatre commissaires toujours insatisfaits étaient congédiés, encore par décret.

Jamais le premier ministre ne s'est expliqué de ce parti-pris. Pour sauver la présidence de madame Baird, il a mis en danger la règle de non-ingérence, fondement de la crédibilité des commissions royales, il a banni quatre commissaires hautement respectés dans leurs milieux, il a créé un courant de suspicion au sein des groupes mêmes qui avaient réclamé l'enquête, et il a pris le risque d'en miner les résultats. La gestion de madame Baird valait-elle ce charivari ? L'affaire ressemble plutôt à l'exécution d'un courant de pensée, sous un prétexte de pacification. À chacun ses nouvelles techniques, la morale de celle-ci fait nettement problème.

LISE BISSONNETTE



Daniel Latouche

Vu de haut

IL Y A trois catégories de petits pois et trois sortes de gérants d'estrade. Le groupe le plus important est composé de ceux qui font des prédictions au lendemain de l'événement. On les rencontre surtout dans le domaine sportif. Ce sont en général des gens très prudents et qui maîtrisent parfaitement, *a posteriori* cependant, les situations les plus complexes.

C'est l'équivalent des pois « de fantaisie ». Ces gens se trompent rarement. Ils concluent toujours leurs analyses avec des commentaires du genre « Eh bien Gilles, encore une fois c'est le club qui a marqué le plus de buts qui l'a emporté ! ». L'enfer, c'est de devoir passer une semaine à Margarita avec ces gens.

Le deuxième groupe rassemble ceux qui font des prédictions la veille de l'événement. On les rencontre souvent à la télévision, à moins de 24 heures d'une élection. Ils sont facilement reconnaissables à la liasse de sondages qu'ils traînent toujours avec eux. Ils ont l'air très savant et ne manquent jamais de mots ni de théories pour le montrer. Ils se trompent toujours. Deux semaines en vacances avec eux et vous vous ennuyez de Margarita.

Et finalement, il y a ceux qui font des prévisions — ils détestent le mot prédiction — un an à l'avance. Lorsque le Jour J est arrivé, plus personne de se souvient de ce qu'ils ont dit. Eux non plus, d'ailleurs. Mais qu'importe ! Les politologues, les généraux à la retraite et les spécialistes des taux d'intérêt aiment bien cette stratégie. Plus la prédiction est éloignée de l'événement, plus elle est osée. Ces gens ont le goût du risque et considèrent qu'une prédiction qui mérite d'être faite mérite d'être faite de façon exagérée.

MOI AUSSI. Le texte que vous allez lire va donc s'auto-détruire dans les trente secondes. Pas question qu'il puisse être retenu contre moi. Ne vous surprenez donc pas si une petite fumée rose apparaît et que LE DEVOIR vous brûle soudainement entre les doigts.

Contrairement à certaines idées un peu trop faciles qui circulent — les idées, c'est comme la visite à Noël : elle est d'autant mieux reçue qu'elle circule — donc, je disais, ou plutôt je prédisais que M. Bourassa a non seulement l'intention, mais a tout intérêt à tenir un référendum en 1992. Je crois même que s'il pouvait en tenir deux, il le ferait. Le gros avantage d'un référendum, c'est qu'il n'a jamais coûté le pouvoir à personne. Ce n'est d'ailleurs pas son seul avantage.

Le premier ministre peut aussi se permettre à peu près n'importe quoi comme questionnement référendaire. D'ailleurs, à ce sujet, le Parti québécois est assez mal placé pour critiquer. Certes, la loi 150 force le gouvernement à tenir un référendum sur la souveraineté, mais rien ne vient préciser la forme ou le contenu de cette question. La souveraineté, ça comprend beaucoup de choses et, s'il le juge à propos, le gouvernement pourra inclure dans sa question le prix du pain et la fluoruration de l'eau. À condition qu'on parle de souveraineté quelque part dans la question, il a toute latitude pour consulter les Québécois sur à peu près n'importe quoi.

Le simple fait qu'il bénéficie d'une telle marge de manœuvre suffit pour prédire qu'il ne saura résister à la tentation d'un référendum. Tout gouvernement, celui-ci comme les autres, a un faible pour les situations qu'il contrôle, et où les coûts ne sont pas trop élevés. L'important pour le gouvernement, ce n'est pas tant de gagner le référendum que de ne pas perdre la guerre électorale.

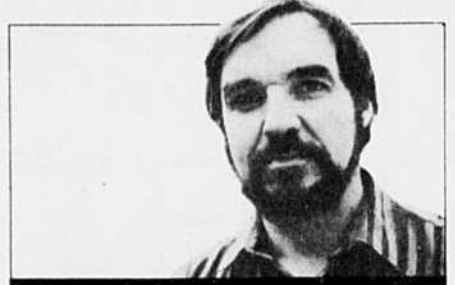
Le gouvernement Bourassa aura vraisemblablement le choix entre trois stratégies, selon l'évolution du climat constitutionnel et de sa propre popularité auprès de l'électorat. La formulation de la question variera selon qu'il voudra :

1— obtenir avant tout un résultat favorable à une option fédéraliste, peu importe la définition qu'on en donnera ;

2— obtenir un résultat — cela pourrait même être une défaite pour le fédéralisme — qui facilitera sa victoire à l'élection provinciale subséquente ;

3— minimiser les conséquences négatives d'une défaite de l'option gouvernementale.

Si les propositions fédérales continuent de ne pas décoller dans l'opinion publique et si les sondages continuent d'indiquer que le Parti québécois a toutes les chances du monde de remporter la prochaine élection, on peut s'attendre à ce que M. Bourassa choisisse la troisième option.



C'est pour lui la pire des situations et son seul objectif est alors d'éviter le pire. On peut alors s'attendre à une question qui ne veut rien dire, du genre « Êtes-vous d'accord pour que le Québec obtienne la souveraineté culturelle dans le cadre de l'union économique canadienne ? ». L'objectif est ici de gagner du temps et de neutraliser les résultats du référendum. Ce que le premier ministre voudra éviter à tout prix, c'est une victoire référendaire qui jouera contre lui lors de l'élection.

Si, par contre, Ottawa et les autres provinces s'entendent sur des propositions améliorées et qui satisfont les exigences du gouvernement, alors M. Bourassa pourra foncer et adopter une stratégie maximaliste. C'est l'option un. Il voudra alors en profiter pour asséner un coup mortel au Parti québécois en le forçant à appuyer une option jugée indésirable mais avec laquelle le PQ ne pourra refuser de s'associer. On peut donc imaginer une question du genre : « Appuyez-vous l'accord intervenu le 24 juin 1992 entre le gouvernement du Canada et celui du Québec visant à accorder au Québec la souveraineté culturelle, c'est-à-dire l'ensemble des pouvoirs législatifs sur les questions relevant de la culture, de la langue et de l'immigration ? »

CETTE VERSION ne vous satisfait pas ? Libre à vous d'en imaginer une autre. Par exemple : « Le gouvernement du Canada, ceux des assemblées provinciales ainsi que l'Assemblée nationale du Québec en sont récemment venus à une entente pour renouveler le fédéralisme canadien. Appuyez-vous cet accord ou préférez-vous que le Québec se sépare et devienne un pays indépendant ? »

Si les propositions fédérales continuent de ressembler étrangement à celles que nous connaissons et si les chances de réélection s'améliorent quelque peu, alors le premier ministre pourra choisir la deuxième option. Le risque est plus grand que dans le cas de l'option 1, mais plus payant quand même que l'option 2. La question pourrait alors prendre la forme suivante : « Accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier une plus grande souveraineté dans le cadre d'une union économique avec le reste du Canada ? »

Toutes ces formulations sont conformes à la loi 150 et mettent le Parti québécois dans une situation difficile. Cela ne signifie pas, loin de là, qu'une victoire libérale est assurée. Elle n'est cependant pas impossible. Évidemment, les partisans du fédéralisme et les nationalistes québécois rétorqueront que ces questions ne feront pas avancer le débat. En effet, elles n'ont de sens que dans la perspective de la prochaine élection provinciale. Pour M. Bourassa, le Québec, le Canada, le fédéralisme ou la souveraineté, tout cela n'existe qu'en fonction de l'élection.

Mais cela, on le savait. On ne risque pas grand-chose à l'affirmer. C'est comme les petits pois : on sait qu'ils seront verts.

D'un totalitarisme à l'autre ?

OUVRIR LA PORTE aux totalitaires, par la voie de la démocratie ? Ce ne serait pas une première dans l'histoire...

Les électeurs de ce grand pays nommé Algérie, puissant symbole de la décolonisation des années 1960, non moins puissant symbole, aujourd'hui, des déceptions indépendantistes en Afrique, viennent en effet d'offrir, sur un plateau d'argent, le pouvoir au Front islamique du salut, ou FIS. Les résultats du premier tour, rendus publics hier, ne laissent en effet aucun doute sur le fond : le parti intégriste a décroché quelque 80 % des sièges adjugés au premier tour ; il obtiendra vraisemblablement, à l'issue du second tour, une forte majorité pour diriger les destinées de ce pays de 23 millions d'habitants.

Le FIS, c'est ce parti, représentant indéniablement « l'Algérie profonde », dont plusieurs dirigeants ne cachent pas leur plus total mépris pour ce système politique « importé », porteur des tares, des perversions et de l'agression culturelle de l'Occident. C'est ce parti qui, aujourd'hui, en jouant le jeu électoral, s'en sert comme d'un tremplin pour édicter peut-être, demain, des règles qui viole-

ront grossièrement l'idée même de la démocratie. Question : ces femmes voilées qu'on a vu voter, avant-hier, le faisaient-elles pour la première et dernière fois ?

Redouter, d'un point de vue d'Occidental, les potentialités totalitaires des nouveaux maîtres probables de l'Algérie, ce n'est pas pour autant sauter immédiatement aux conclusions et annoncer, pour demain matin, l'instauration d'un islamisme à l'iranienne dans les rues d'Alger. Le FIS comporte des ailes diverses, qui incarnent autant de variantes de l'islamisme politique : de cet ouléma qui prophétisait, hier, « l'Enfer pour tous ceux qui ne nous ont pas appuyés », jusqu'à ce responsable qui promettait que « toutes les tendances politiques auront le droit de s'exprimer » dans l'Algérie de demain.

On peut espérer que la présence, pendant des décennies, de valeurs occidentales, laïques, ne sera pas entièrement balayée de ce pays, et qu'une fraction non négligeable de la population restera attachée à certaines conceptions de la liberté, bien étrangères à l'islamisme militant.

Pointer du doigt ce danger nouveau au Maghreb, ce n'est pas non plus absoudre la dictature laïque, aujourd'hui sortante, du Front de libération nationale (FLN), qui a utilisé pendant plusieurs décennies une phraséologie gauchiste et anticolonialiste pour couvrir sa propre gabegie, sa propre corruption et sa propre incompétence. Un FLN qui, en octobre 1988, faisait tirer sur sa propre jeunesse, descendue dans les rues pour réclamer la liberté et le droit au travail.

« C'est la déroute des partis démocratiques », a admis hier le premier ministre Sid Ahmed Ghazali, dans un appel au ralliement des forces laïques pour le second tour. « Si un parti (sous-entendu : le FIS) a la majorité absolue », a-t-il averti, alors les autres forces « seront absolument égales à zéro ». D'un totalitarisme à l'autre ?

Un FLN réprimé, rendu modeste par la défaite approfondie, allié au Front des forces socialistes (FFS) d'Aït Ahmed (l'espoir des laïques d'opposition), saura-t-il arrêter la vague islamique qui pointe maintenant au Maghreb ? Rien n'est moins sûr. Le vent est vilain dans les sables d'Afrique du Nord...

FRANÇOIS BROUSSEAU

LETTRES AU DEVOIR

Rédaction et compétence

LE CHOIX de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science d'utiliser la rédaction comme instrument d'évaluation de la compétence en français écrit des finissants des collèges n'est pas un choix bien éclairé. Évaluer la compétence en français d'un candidat à des études supérieures c'est, entre autres, vérifier sa capacité d'utiliser ses connaissances du code linguistique et d'organiser de façon cohérente des informations suffisantes et pertinentes. Or l'utilisation de la rédaction ne permet pas d'évaluer la compétence en français écrit pour plusieurs raisons dont les suivantes.

1) Il est légitime de vouloir évaluer, chez un candidat à des études supérieures, d'une part sa capacité de faire la synthèse d'un texte et d'autre part sa capacité d'exprimer clairement son opinion et de la justifier. Or, il n'est pas possible par une seule rédaction d'évaluer à la fois ces deux aspects essentiels de la compétence de communication.

2) Une épreuve constituée d'une rédaction laisse au scripteur le loisir de choisir les structures qu'il utilisera. Il peut ainsi éviter les structures avec lesquelles il n'est pas à l'aise et se restreindre à celles qu'il maîtrise ou croit maîtriser.

3) La rédaction a comme caractéristique d'imposer un type de discours particulier. Dans le cas de l'épreuve prévue pour le collégial, il s'agit d'un texte d'opinion. Or, ce type de discours est ordinairement écrit au présent. Le candidat n'a donc pas le loisir de manifester sa compétence (ou son incompétence) par rapport à divers aspects importants du code linguistique : l'emploi des

temps autres que le présent, la distinction entre le participe passé et l'infinitif, l'accord du participe passé, etc.

4) Si un test comporte plusieurs versions, elles doivent toutes être équivalentes afin que les candidats soient jugés de la même façon indépendamment de la version du test à laquelle ils sont soumis. Un test dont les versions ne sont pas équivalentes ou n'ont pas été démontrées telles est un instrument d'évaluation qui n'est pas valide. Or l'épreuve de français du collégial comporte trois versions (trois thèmes) et le MESS maintient que l'instrument est « valide ». Cependant à ce jour aucune donnée concernant la méthodologie et les résultats de la validation n'a été divulguée. Voilà quelques-unes des raisons qui servent à démontrer que la rédaction n'est pas un bon instrument d'évaluation de la compétence en français. En fait, il n'existe pas encore d'instruments valides qui permettent d'évaluer tous les aspects de la compétence en français, il en existe cependant qui évaluent la connaissance du code linguistique. La prudence exige donc que, pour le moment, le MESS s'en tienne à l'évaluation de ce seul aspect.

La décision de maintenir la rédaction comme moyen d'évaluer la compétence en français des finissants des collèges pourrait avoir des conséquences d'ordre pédagogique néfastes, car plutôt que d'apprendre à maîtriser toutes les structures linguistiques, les élèves apprendront à se restreindre aux structures les plus simples, afin d'éviter les erreurs ; d'ordre légal aussi, car on ne voit pas comment les résultats obtenus à une épreuve constituée d'une rédaction pourraient résister à des contestations judiciai-

res de la part de candidats qui se verraient refuser l'admission aux études universitaires.

Claire Asselin
Montréal, 3 décembre 1991

Malheureuse facilité

MADAME ANDRÉE Maillet, j'ai été très attristé par la lecture de votre Carnet (paru dans LE DEVOIR du samedi 7 décembre 1991) où vous soulignez l'anniversaire du massacre de Polytechnique. Que les hommes présents lors de cette tragédie n'aient pas réagi à la menace selon les canons du courage, de l'héroïsme et de la solidarité, soit. Que vous traitiez cela de « veulerie masculine sans précédent » m'apparaît d'une malheureuse facilité.

Vos idéaux d'héroïsme sont fort louables, ce sont là des idées bien élevées, mais pouvez-vous reprocher à ces personnes d'avoir eu peur et de n'avoir pas su surmonter cette peur ? Avez-vous déjà senti le canon d'une arme automatique pointé sur vous ? J'ai eu cette triste expérience et je comprends maintenant ce que c'est quand la peur vous broie le ventre.

Je ne méprise pas le courage et le sacrifice de soi (j'éprouve de l'admiration pour les gens qui en font preuve dans les moments critiques). Je ne veux pas non plus faire l'apologie de la lâcheté et de l'égoïsme (je vois, moi aussi, ce manque de solidarité qui nous étouffe). Cependant, je ne peux pas condamner si facilement les acteurs involontaires de ce drame. Je trouve regrettable que vous l'ayez fait.

Alain Lalonde
Montréal, 12 décembre 1991